



Conseil international du Café
122^e session
17 – 21 septembre 2018
Londres (Royaume-Uni)

L'égalité de genre dans le secteur du café

Contexte

1. À sa 121^e session, qui s'est tenue à Mexico (Mexique), le Conseil international du Café a approuvé l'adoption de thèmes annuels destinés à guider les travaux de l'Organisation. L'approche thématique crée des synergies entre les fonctions du Secrétariat et permet à l'OIC de s'imposer en tant qu'organisation responsable de l'établissement de l'ordre du jour dans le secteur du café, dans le but de mener, dans les instances politiques, des activités de plaidoyer en faveur du café fondées sur des données probantes, de mobiliser des fonds pour les projets de développement du secteur et d'aligner sa stratégie sur le Programme 2030 du développement durable et de cycle des rapports.
2. Un élément clé de cette nouvelle approche sera le rapport phare, nouvelle publication économique annuelle qui sera préparée par le Secrétariat à partir de l'année caféière 2018/19, reflétant le thème annuel choisi et fournissant une base analytique pour les messages clés délivrés par l'Organisation. Le rapport phare sera produit en collaboration avec des universitaires d'institutions de recherche de premier plan et fournira des analyses et des informations plus approfondies aux Membres, aux parties prenantes et aux décideurs.
3. Le deuxième semestre de l'année caféière 2017/18 constitue une période de transition vers le nouveau *modus operandi* avec pour thème "L'égalité de genre" qui sera reflété dans les travaux de l'Organisation. L'étude économique ci-après sur ce thème annuel constitue une étape importante vers la publication du premier rapport phare en 2018/19 et est conforme à l'article 34 de l'Accord international de 2007 sur le Café et au Programme des activités pour l'année caféière 2017/18, selon lesquels l'Organisation internationale du Café (OIC) fournit aux Membres des études et rapports sur les aspects pertinents du secteur du café.

4. Cette étude donne un aperçu de l'ampleur et des déterminants de l'écart de genre dans le secteur du café, en se concentrant sur la composante agricole de la chaîne de valeur. Les réponses apportées par les politiques publiques et les initiatives privées visant à l'autonomisation des femmes et à la réduction de l'écart de genre sont passées en revue. L'étude propose des mesures concrètes sur la manière dont l'OIC pourrait, avec des partenaires des secteurs public et privé, promouvoir l'égalité de genre et contribuer ainsi à accroître la productivité et à améliorer les moyens d'existence dans le secteur du café, ainsi qu'à poursuivre les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

5. Conformément à l'objectif d'approche thématique visant à accroître la visibilité de l'OIC et à diffuser largement ses messages clés, les conclusions et recommandations contenues dans le document ci-après sont initialement communiquées aux Membres de l'OIC. Par la suite, l'étude sera lancée en vue d'une large diffusion à l'occasion de la Journée internationale du Café (JIC), le 1 octobre 2018, par l'intermédiaire d'un webinaire organisé conjointement avec *Global Coffee Platform* (GCP) ainsi que sur les médias sociaux, amplifiant ainsi le message clé de la campagne de la JIC. Après ce lancement, le contenu de l'étude sera également présenté lors de certaines manifestations organisées dans le secteur du café au cours de l'année caféière 2018/19.

Mesure à prendre

Le Conseil est invité à prendre note de ce document.

L'ÉGALITÉ DE GENRE DANS LE SECTEUR DU CAFÉ

RÉSUMÉ

Les femmes contribuent de manière significative au secteur mondial du café. Entre 20 % et 30 % des plantations de café sont exploitées par des femmes et jusqu'à 70 % de la main-d'œuvre dans la production de café est assurée par des femmes, selon les régions. Toutefois, les données empiriques présentées dans ce rapport montrent que les femmes ont systématiquement moins accès aux ressources, telles que la terre, le crédit et l'information, que les hommes. Il en résulte souvent un écart mesurable entre les sexes dans les résultats économiques, y compris le rendement, la productivité et le revenu agricole. La réduction de l'écart de genre présente des avantages considérables et les secteurs public et privé, ainsi que les consommateurs, ont un rôle à jouer dans la promotion de l'autonomisation et la réalisation de l'égalité de genre. Le présent rapport examine comment des politiques, services et programmes publics, fondés sur des données factuelles et tenant compte des sexospécificités, ainsi que des politiques de chaîne d'approvisionnement durable, peuvent toucher les femmes, leur bénéficier et les autonomiser. L'amélioration de l'accès au capital humain et social, aux actifs productifs ainsi qu'au financement et aux compétences qui en résulterait permettrait aux femmes de produire plus efficacement, d'obtenir de meilleurs rendements et de réaliser des bénéfices agricoles. L'amélioration de la résilience des femmes aux chocs économiques, tels que la volatilité des prix du café, et le renforcement des capacités d'adaptation au changement climatique favorisent également la durabilité à long terme des moyens de subsistance et de l'offre de café en milieu rural. Ainsi, l'autonomisation des femmes actives dans la production du café - en tant qu'exploitantes agricoles, ouvrières familiales ou ouvrières agricoles - contribue directement à la réalisation de l'objectif de développement durable d'égalité de genre. Les membres des familles et les communautés rurales bénéficieront de retombées positives bien documentées dans diverses dimensions du développement économique et social, comme la sécurité alimentaire, la santé et l'éducation.

TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction	3
2.	L'autonomisation des femmes, l'égalité de genre et le programme de développement durable	4
3.	L'écart de genre dans la production de café	6
3.1	Disponibilité des données, stratégie empirique et portée de la recherche....	6
3.1	Le rôle des femmes dans la production de café.....	7
3.3	L'écart de genre dans la production de café	9
3.4	Le coût de la désautonomisation	11
4.	L'écart de genre en matière d'accès aux ressources	13
4.1	Terres et actifs productifs	13
4.2	Main d'œuvre.....	14
4.3	Éducation	16
4.4	Programmes de vulgarisation et de formation.....	17
4.5	Utilisation des intrants	18
4.6	Services financiers.....	19
4.7	Capital social	20
5.	Comblent l'écart de genre	22
5.1	Autonomisation, gains de productivité, plus grande résilience et avantages économiques plus larges.....	22
5.2	Comblent l'écart - un rôle pour le secteur public et le secteur privé	24
5.3	Certification foncière et droits de propriété	26
5.4	Vulgarisation	27
5.5	Éducation financière et accès au financement	28
5.6	Normes volontaires de durabilité	29
5.7	Techniques de l'information et de la communication.....	31
5.8	Complémentarités.	31
6.	Conclusion et prochaines étapes	32

1. INTRODUCTION

1. Le café joue un rôle important dans l'économie de nombreux pays tropicaux en assurant des moyens de subsistance à quelque 25 millions de ménages ruraux. La performance du secteur pourrait être améliorée en renforçant la position des femmes qui représentent une ressource cruciale tout au long de la chaîne de valeur du café grâce à leur rôle en tant que productrices, ouvrières ou entrepreneures, mais qui sont confrontées à de sérieuses contraintes pour accéder aux facteurs de production.

2. Comparativement aux hommes, les cultivatrices ont moins facilement accès à la terre, aux intrants, au financement et aux connaissances. Au sein des ménages ruraux, les femmes n'ont souvent qu'une influence réduite sur la prise de décision, sont limitées dans leur accès aux services publics, tels que les programmes de formation et de vulgarisation, et exercent un faible contrôle sur les revenus tirés de la production agricole ainsi que sur les décisions d'investissement. Cet écart dans l'accès aux ressources et l'autonomisation se traduit par un écart de genre dans les résultats agronomiques et économiques, tels que les rendements, les revenus de la vente des cultures et le bien-être des ménages (FAO, 2011).

3. Faciliter l'autonomisation des femmes dans le secteur du café contribue à réduire l'écart de genre et à parvenir à l'égalité des sexes, priorité mondiale et l'un des dix-sept objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable¹ adopté par l'ONU. En outre, le renforcement du rôle des femmes favorise un développement plus large grâce à l'amélioration des moyens d'existence et des revenus ruraux, avec des avantages plus larges en termes de bien-être des ménages, allant de l'amélioration de l'état nutritionnel à la scolarisation des enfants à charge. Accroître la productivité et la résilience des cultivatrices face aux effets du changement climatique peut également contribuer de manière décisive à répondre à la demande future de café dans le monde.

4. Ce rapport vise à aider les décideurs, les institutions de développement et les parties prenantes du secteur du café en :

- i. Contribuant à la compréhension de l'écart de genre et de ses déterminants.
- ii. Recensant les approches des secteurs public et privé en vue de combler l'écart de genre et de réaliser les objectifs de développement durable.
- iii. Proposant des moyens permettant à l'OIC de promouvoir activement l'égalité de genre dans le secteur du café, en particulier parmi ses pays Membres, en sensibilisant les parties prenantes et en facilitant les interventions par le biais de partenariats public-privé.

¹ Pour plus ample information sur les objectifs de développement durable, voir <https://www.un.org/sustainabledevelopment/development-agenda/>

5. Les femmes contribuent au secteur du café à tous les niveaux de la chaîne de valeur mondiale du café, de la plantation à la tasse. La présente analyse se concentre sur la composante agricole et fournit des données empiriques sur le rôle des femmes dans les origines. Bien que cela sorte du cadre du présent rapport, il sera nécessaire d'effectuer davantage de recherches pour évaluer l'égalité de genre aux stades du négoce, de la torréfaction et de la vente au détail dans la chaîne de valeur du café. Le reste du rapport est structuré comme suit : Le chapitre 2 examine le lien entre l'égalité de genre et le développement à grande échelle dans les pays Membres de l'OIC ; le chapitre 3 présente des données empiriques sur le rôle des femmes dans le secteur du café, l'écart de genre et son impact social et économique ; le chapitre 4 recense les principaux déterminants de cet écart ; le chapitre 5 examine les avantages sociaux et économiques plus larges du comblement de cet écart et les approches adoptées par les secteurs public et privé. Le rapport se termine par un appel à l'action.

2. L'AUTONOMISATION DES FEMMES, L'ÉGALITÉ DE GENRE ET LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

6. L'autonomisation des femmes est un objectif clé de la politique de développement (Alkire *et al.* 2012). La pleine participation des femmes à la vie publique, économique et politique est reconnue comme étant une condition nécessaire à l'équité et à la justice entre les sexes, ainsi qu'un moteur de développement et de croissance économique plus large (Klasen, 2013).

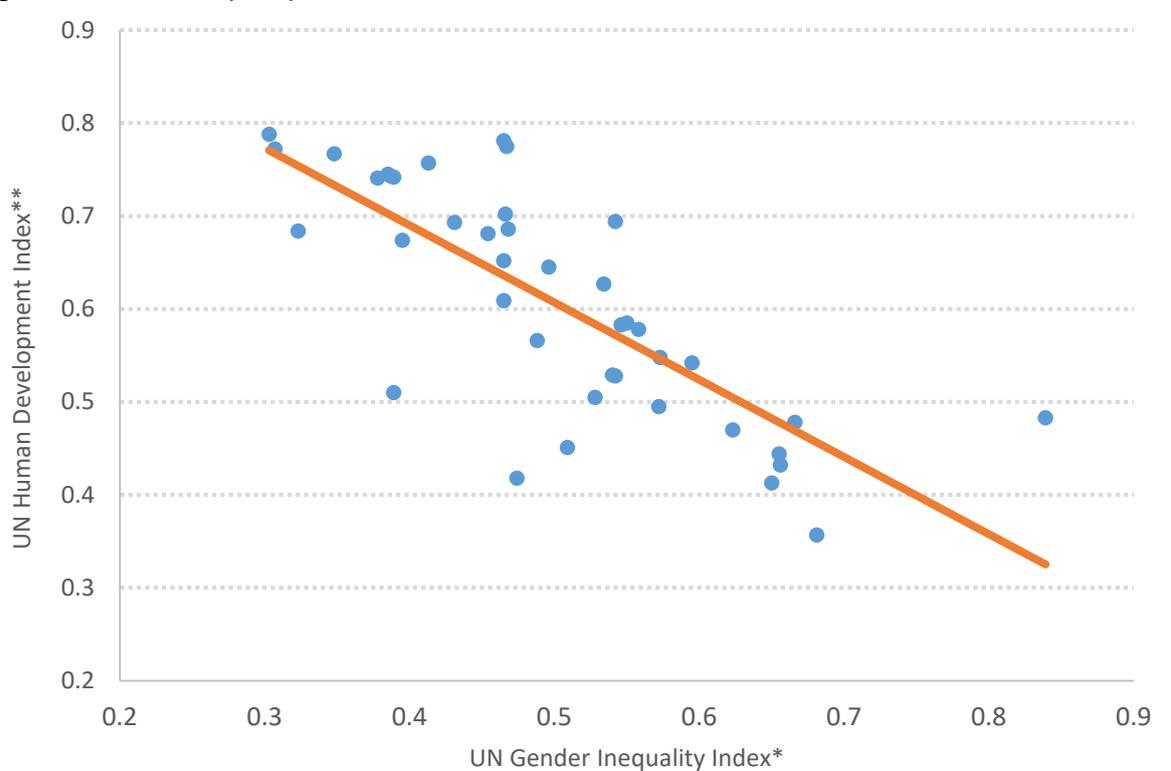
7. Le lien entre la réduction des inégalités, l'amélioration des performances économiques et des conditions de vie est largement documenté. L'égalité de genre et le développement humain sont positivement corrélés et la plupart des recherches concluent que, alors que la causalité peut aller dans les deux sens, la réduction des inégalités favorise la croissance économique (Banque mondiale, 2012). Il est primordial pour les Membres exportateurs de l'OIC qui se classent au bas de l'échelle des indicateurs de développement de promouvoir l'égalité de genre pour stimuler leur croissance économique, 18 des 44 Membres exportateurs de l'OIC appartenant actuellement à la catégorie des pays les moins avancés (PMA²).

² Les pays les moins avancés (PMA) sont les pays qui présentent les indicateurs de développement socioéconomique les plus faibles, avec les indices de développement humain les plus faibles de tous les pays du monde. Un pays est classé parmi les pays les moins avancés s'il remplit trois critères : pauvreté ; faiblesse des ressources humaines et vulnérabilité économique.

8. La figure 1 illustre l'argument instrumental en faveur de l'égalité de genre dans les pays Membres exportateurs de l'OIC au moyen de deux mesures couramment utilisées de la famille de l'Indice de développement humain des Nations Unies : l'Indice d'inégalité de genre (IIG), qui reflète le désavantage fondé sur le sexe dans trois dimensions - la santé génésique, l'autonomisation et le marché du travail - et qui va de zéro, lorsque les femmes et les hommes obtiennent des résultats égaux, à un, lorsque l'un des sexes obtient des résultats aussi faibles que possible dans toutes les dimensions évaluées ; et l'Indice de développement humain (IDH) qui est une mesure sommaire des réalisations dans trois dimensions clés du développement humain : une vie longue et saine, l'accès au savoir et un niveau de vie décent. Les seuils de l'IDH sont de 0,800 et plus pour les pays du groupe qui ont un développement humain très élevé, de 0,700-0,790 pour un développement humain élevé; de 0,550-0,699 pour un développement humain moyen; et inférieurs à 0,550 pour un faible développement humain.

9. Les pays exportateurs de café présentant des niveaux d'inégalité plus élevés, comme l'indique un score IIG plus élevé, enregistrent des scores plus faibles dans l'indice de développement humain de l'ONU. Par conséquent, l'inégalité de genre se traduit par des manques à gagner sociétaux en termes de croissance et de performances économiques. Ces résultats illustrent les schémas socio-économiques au niveau agrégé des économies nationales et sont susceptibles de donner des indications tant pour le secteur agricole que pour le secteur du café. Néanmoins, une meilleure compréhension de l'état de l'autonomisation des femmes ainsi que de l'égalité des chances dans le secteur du café est nécessaire. Dans le chapitre suivant, des données empiriques sont fournies pour mieux comprendre les inégalités dans le secteur agricole et le secteur du café et leur impact sur les résultats économiques et le niveau de vie des femmes.

Figure 1: L'inégalité de genre et le développement dans les pays Membres exportateurs de l'OIC sont négativement corrélés (2015)



* L'Indice d'inégalité de genre (IIG) reflète le désavantage fondé sur le sexe dans trois dimensions : la santé génésique, l'autonomisation et le marché du travail. Il révèle la perte de développement humain potentiel due à l'inégalité entre les réalisations des femmes et des hommes dans ces dimensions.

** L'Indice de développement humain (IDH) est une mesure synthétique des réalisations dans trois dimensions clés du développement humain : une vie longue et saine, l'accès au savoir et un niveau de vie décent.

Source : PNUD

3. L'ÉCART DE GENRE DANS LA PRODUCTION DE CAFÉ

3.1. Disponibilité des données, stratégie empirique et portée de la recherche

10. Au cours des deux dernières décennies, d'importants travaux ont été entrepris pour collecter et analyser des données afin de mieux connaître la contribution des femmes à la production agricole mondiale, tout en identifiant les facteurs qui empêchent les cultivatrices de réaliser pleinement leur potentiel économique. Cependant, en dépit d'un nombre croissant d'études qui cartographient l'écart de genre dans les secteurs agricoles, les données restent inégales avec des niveaux de couverture variables des régions et sous-secteurs (FAO, 2011 ; Doss, 2014).

11. Dans l'analyse qui suit, nous nous appuyons sur un examen exhaustif des données empiriques tirées de recherches universitaires et de rapports de recherche établis par des organisations internationales. Les études prises en compte dans le cadre du présent rapport comportent généralement une collecte de données au niveau de l'exploitation agricole. Selon la base d'échantillonnage considérée, les ensembles de données sous-jacents peuvent

comprendre des informations sur plusieurs centaines de ménages. Les échantillons contiennent un nombre suffisant d'observations sur les ménages dirigés par des hommes et des femmes pour que l'on puisse tirer des conclusions ayant une grande signification statistique. Toutefois, étant donné que la plupart des études se limitent à une ou plusieurs régions productrices de café dans un pays donné, les résultats de chacune d'elles, bien que cohérents au plan interne, peuvent ne pas être facilement extrapolables à d'autres pays ou valables pour le secteur mondial du café dans son ensemble.

12. Le présent rapport complète les données empiriques disponibles en analysant les données du recensement de la Banque mondiale tirées de l'Étude sur la mesure des niveaux de vie (LSMS). Dans le cadre de ce programme, des données au niveau microéconomique provenant d'échantillons représentatifs au niveau national de ménages individuels sont collectées à intervalles réguliers. Pour plusieurs pays d'Afrique, l'enquête LSMS de base est complétée par l'Enquête intégrée sur l'agriculture (ISA) afin de recueillir des informations détaillées sur les activités agricoles des ménages ruraux. On compte, parmi les pays où la LSMS-ISA a été mise en œuvre, des pays exportateurs de café, comme l'Éthiopie, la Tanzanie et l'Ouganda³.

13. Dans l'ensemble, les données empiriques cumulatives compilées dans le présent rapport à partir d'études existantes et de l'analyse du recensement de la Banque mondiale permettent de définir des schémas et des tendances générales. Toutefois, il convient de rester prudent et de ne pas généraliser les conclusions sur l'état de l'autonomisation des femmes et de l'égalité de genre dans le secteur du café, étant donné que la couverture est loin d'être parfaite, l'Afrique étant mieux représentée (en particulier l'Afrique orientale) que les autres continents (l'Asie étant particulièrement sous-représentée).

14. L'analyse sexospécifique à l'aide de données microéconomiques fait souvent la distinction entre les ménages dirigés par des hommes et ceux dirigés par des femmes. Dans le contexte social des zones rurales, les femmes peuvent être à la tête d'un ménage en cas d'absence de l'homme principal, soit temporairement en raison d'une migration interne ou internationale, soit définitivement en raison d'un divorce ou du décès du partenaire masculin. En se concentrant exclusivement sur les ménages dirigés par des femmes, qui représentent de 5 à 30 % des ménages ruraux selon l'endroit, on néglige l'importance qu'il y a à comprendre la position relative des femmes dans les ménages dirigés par des hommes (Deere, Avarado et Twyman, 2012). Dans certaines régions, par exemple en Afrique de l'Ouest, la responsabilité des terres agricoles est partagée, les hommes et les femmes gérant des parcelles différentes (Croppenstedt, 2013). Cette répartition intra-ménage des tâches et de la prise de décision

³ L'étude de la Banque mondiale "Living Standards Measurement Study-Integrated Surveys on Agriculture" comprend un module agricole détaillé. Cette vaste enquête a été mise en œuvre dans huit pays d'Afrique subsaharienne. Les données sont mises à la disposition du public à intervalles réguliers, voir <http://surveys.worldbank.org/lsms/programs/integrated-surveys-agriculture-ISA>

dans l'agriculture pose un défi à la collecte de données et à la recherche car, souvent, les enquêtes sur les ménages ne donnent pas une ventilation détaillée des informations par sexe.

15. Dans ce rapport, les différences entre les sexes sont analysées tant au niveau des ménages dirigés par des hommes et des femmes qu'au sein des ménages dirigés par des hommes lorsque des données suffisamment détaillées sont disponibles. Enfin, la contribution des femmes au secteur du café à tous les niveaux de la chaîne de valeur mondiale du café est confirmée. Toutefois, le présent rapport se concentre sur le rôle des femmes en tant que productrices de café au niveau de l'exploitation.

3.2. *Le rôle des femmes dans la production du café*

16. L'une des premières tentatives d'évaluation du rôle des femmes dans la production de café au niveau mondial a été faite par le Centre du commerce international. Dans son étude, la part de la main-d'œuvre féminine dans la production de café était estimée à 70% (CCI, 2008). Il s'agit notamment de cultivatrices à leur compte, d'ouvrières agricoles rémunérées et non rémunérées dans les exploitations familiales et d'ouvrières agricoles. Selon les régions, la contribution de la main-d'œuvre féminine à la production de café varie considérablement, atteignant jusqu'à 90 % dans le travail de terrain et jusqu'à 80 % dans les activités de récolte⁴. Entre 20 % et 30 % des plantations de café sont exploitées par des femmes. Ainsi, sur les 25 millions de producteurs de café dans le monde, environ 5 millions sont des femmes. Le tableau 1 présente les estimations du rapport du CCI ainsi que les résultats d'autres études empiriques réalisées depuis.

17. S'agissant de l'Afrique, l'analyse des données de recensement de la Banque mondiale pour l'Éthiopie, l'Ouganda et la Tanzanie indique qu'entre 19% et 28% des ménages producteurs de café sont dirigés par des femmes, selon les pays. Meemken et Qaim (2018) ont constaté que, dans un échantillon représentatif de deux régions de l'Ouganda, 23% des ménages de caféiculteurs étaient dirigés par des femmes. Au Kenya voisin, deux coopératives étudiées par Dijkdrenth (2015) comptaient respectivement 29% et 34% de membres féminins.

18. Les données systématiques sur l'Amérique latine et l'Asie sont plus limitées. Une étude de Lyon *et al.* (2010) a montré qu'au Mexique et en Amérique centrale, la proportion de femmes inscrites comme exploitants agricoles "commerce équitable bio" est passée de 20% à 35% entre 1997 et 2006. Selon les estimations de l'*International Women's Coffee Alliance* (IWCA), organisation à but non lucratif, entre 19% et 34% des producteurs de café en Amérique centrale sont des femmes. Pour l'Asie, une étude de référence réalisée par la Société financière internationale (IFC) a révélé que les femmes représentent jusqu'à 80 % de

⁴ Dans les pays où le niveau de mécanisation est élevé, comme le Brésil, les femmes sont généralement beaucoup moins impliquées dans les opérations de culture et de récolte.

la main d'œuvre des plantations de café dans le nord de Sumatra (Indonésie), et environ 50 % à Lam Dong (Viet Nam), et jouent un rôle clé dans la culture, la transformation et la commercialisation du café (IFC, 2018).

19. Ces constatations sont globalement conformes à un rapport détaillé de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), selon lequel environ 43 % de la main-d'œuvre rurale mondiale dans l'agriculture est constituée de femmes. Les femmes chefs de ménage et exploitantes agricoles représentent en moyenne 15% des propriétaires de terres agricoles en Afrique subsaharienne et bien plus de 25% en Amérique latine, alors que leur part en Asie est nettement inférieure, avec moins de 5% (FAO, 2011).

Tableau 1 : Part des femmes dans le secteur du café par rapport au secteur agricole

% de la main d'œuvre	% de chefs de ménage / propriétaires fonciers	Région / Pays	Source
<i>Secteur du café</i>			
70%	20%	Global ⁺	ITC, 2008
s.o.	23%	Ouganda	Meemken and Qaim, 2018
s.o.	35% [‡]	Mexique & Amérique centrale	Lyon <i>et al.</i> , 2010
s.o.	29-34% [§]	Kenya	Dijkdrenth, 2015
s.o.	24%	Ouganda	Sekabira and Qaim, 2017
s.o.	19%	Éthiopie [†]	Selon l'auteur, d'après la
s.o.	28%	Ouganda [†]	LSMS-ISA de la Banque mondiale
s.o.	26%	Tanzanie [†]	
<i>Secteur agricole</i>			
43%	s.o.	Global	
20%	21%	Amérique latine	
50%	17%	Asie du S-E / Asie du Sud	FAO, 2011
50%	26%	Afrique subsaharienne	

⁺ L'étude porte sur 15 pays

[‡] Part des femmes dans les exploitations agricoles "commerce équitable bio"

[§] Part des femmes membres des coopératives de café

[†] Échantillon représentatif à l'échelle nationale

20. Certaines études suggèrent que la participation des femmes à la production des cultures d'exportation, comme le café, est inférieure à celle des autres activités agricoles, en particulier l'agriculture de subsistance. Les obstacles à l'accès aux marchés des cultures d'exportation étant généralement élevés, les femmes qui disposent de ressources limitées risquent la marginalisation et l'impossibilité de générer des revenus supplémentaires (Maertens et Swinnen, 2012 ; Quisumbing *et al.*, 2015). Par exemple, dans un échantillon de ménages ruraux en Ouganda, Peterman *et al.* (2011) ont montré que les ménages dirigés par des hommes sont plus susceptibles de cultiver du café que les ménages dirigés par des femmes.

21. Sur la base des données disponibles, on peut conclure que le rôle des femmes dans la production du café est crucial et d'une importance similaire à celui qu'elles jouent dans les autres sous-secteurs agricoles. Par conséquent, bon nombre des conclusions des études sur l'égalité de genre dans le secteur agricole au sens large, qui sont présentées dans la présente étude, peuvent s'appliquer au secteur du café.

3.3. *L'écart de genre dans la production de café*

22. La participation des femmes des ménages ruraux est indispensable mais ces dernières sont confrontées à des contraintes sexospécifiques dans l'accès aux ressources qui entravent leur productivité agricole, ce qui nuit à leur bien-être (FAO, 2011). Il existe des différences significatives entre les hommes et les femmes en ce qui concerne le niveau d'autonomisation et la capacité d'action, c'est-à-dire de faire des choix efficaces et de transformer ces choix en résultats souhaités (Banque mondiale, 2012). Les formes que prend la capacité d'action sont : le contrôle des ressources ; la capacité de se déplacer librement ; la prise de décision sur la formation de la famille ; l'absence de risque de violence ; et la capacité d'avoir une voix dans la société et d'influencer les politiques.

23. Pour comprendre l'origine et l'impact des inégalités de genre dans les pays producteurs de café, il est nécessaire de dresser une cartographie systématique afin d'évaluer l'état actuel de l'autonomisation des femmes dans les ménages, les régions et les pays. Ces dernières années, des indices ont été mis au point pour mesurer l'autonomisation, la capacité d'action et l'inclusion des femmes dans le secteur agricole afin de bien comprendre l'écart de genre et d'informer les décideurs des secteurs public et privé. L'Indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture (WEAI), élaboré par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), donne une mesure en fonction de cinq dimensions : décision sur la production agricole ; accès à l'utilisation des actifs productifs et pouvoir décisionnel en la matière ; contrôle sur les revenus ; leadership au sein de la communauté ; et répartition du temps (Alkire *et al.*, 2012). Les pays sont classés en fonction de leur indice WEAI et répartis en trois catégories : WEAI élevé (= 0,85 ou plus), WEAI moyen (= 0,73-0,84), WEAI faible (= 0,72 ou moins).

24. Le calcul de l'indice WEAI nécessite un nombre de données généralement supérieur à celui des enquêtes standard auprès des ménages. Lorsqu'il est disponible, l'indice WEAI donne une image hétérogène de l'autonomisation et de la parité entre les sexes, c'est-à-dire l'autonomisation relative dans les ménages mixtes composés d'hommes et de femmes adultes. Une étude portant sur treize pays, publiée en 2014 et comprenant neuf Membres exportateurs de l'OIC, a montré que l'autonomisation des femmes allait de faible au Kenya, au Ghana et au Libéria à élevée au Rwanda et en Ouganda (tableau 2). Cette étude ne comprenait qu'un pays asiatique et un pays latino-américain. Dans l'échantillon de pays, les

principaux facteurs s'opposant à l'autonomisation étaient l'accès au crédit et le pouvoir décisionnel en la matière, la charge de travail et l'appartenance à un groupe de cultivateurs. Le crédit est la contrainte la plus importante en Afrique orientale, tandis que la charge de travail a une influence dominante en Afrique de l'Ouest (Malapit *et al.* 2014).

25. Bien que l'indice WEAI ne soit pas encore largement utilisé dans le secteur du café, les chercheurs et l'industrie du café se montrent de plus en plus intéressés ces dernières années par son emploi comme outil de cartographie (voir l'encadré 1). Par exemple, une étude récente de Dietz *et al.* (2018) portant sur un échantillon de caféiculteurs du Honduras a montré que les femmes de la zone d'étude étaient significativement privées d'autonomie, avec un indice WEAI de 0,75 les plaçant dans la partie inférieure du classement moyen. Ces résultats sont conformes aux résultats de l'étude de l'IFPRI au niveau des pays. Dans l'échantillon de caféiculteurs, les facteurs s'opposant à l'autonomisation sont le manque de contrôle sur l'utilisation des revenus, le faible accès au crédit et l'absence de pouvoir décisionnel en la matière.

Tableau 2 : L'autonomisation des femmes dans l'agriculture dans certains pays de l'OIC (2014)

Pays	Région	Indice WEAI	Classement
Rwanda	Afrique orientale	0,91	Élevé
Ouganda	Afrique orientale	0,86	Élevé
Malawi	Afrique australe	0,84	Moyen
Népal	Asie	0,80	Moyen
Zambie	Afrique australe	0,80	Moyen
Honduras	Amérique latine	0,75	Moyen
Kenya	Afrique orientale	0,72	Faible
Ghana	Afrique de l'Ouest	0,71	Faible
Liberia	Afrique de l'Ouest	0,69	Faible

Les pays sont classés en fonction de leur indice WEAI et répartis en trois catégories : WEAI élevé (= 0,85 ou plus), WEAI moyen (= 0,73-0,84), WEAI faible (= 0,72 ou moins)

26. Plusieurs études étayaient ces constatations sur la désautonomisation relative et fournissent des renseignements supplémentaires. Par exemple, une analyse de la répartition de la main-d'œuvre au sein des ménages suggère que les femmes consacrent plus de temps à la culture et à la récolte du café que les hommes, qui se concentrent sur des activités de stockage et de commercialisation des récoltes qui prennent moins de temps. En raison de leur implication dans la vente du café, les chefs de ménage masculins contrôlent souvent aussi les revenus de la production de café (Bolwig, 2012).

27. En Ouganda, on observe un contraste frappant entre la participation à la production de café des femmes chefs de ménage, qui gèrent la production de café dans le cadre d'une

entreprise agricole, et celle des femmes adultes dans les ménages mixtes dirigés par des hommes. Seulement un tiers des femmes adultes affirment être responsables de la production de café, contre plus de 90% des hommes chefs de ménage (Meemken, Veettil et Qaim, 2017).

28. Avila et Useche (2016) ont identifié des schémas similaires en Colombie, où les femmes des ménages dirigés par des hommes participent moins activement au processus de prise de décision dans la production de café que dans les ménages dirigés par une femme. En Équateur, ils constatent également que les femmes ont moins leur mot à dire dans les décisions de production, même si les différences ne sont pas statistiquement significatives.

Encadré 1 : Promouvoir l'égalité de genre au moyen d'interventions basées sur des données factuelles dans la chaîne d'approvisionnement

Reconnaissant que l'égalité de genre est une préoccupation clé et un moteur de la durabilité du café, Nespresso a élaboré une stratégie sur cette question dans le cadre de son programme AAA Sustainable Quality™, qui implique 75 000 caféiculteurs dans 12 pays. L'un des principes de base de cette stratégie est que le programme AAA mettra en œuvre des mesures qui accroîtront l'autonomisation des femmes et réduiront les disparités entre les sexes, sans perpétuer involontairement l'inégalité de genre ni aggraver la discrimination contre les femmes. Pour atteindre ces objectifs, Nespresso a demandé à TechnoServe de l'aider à développer un outil de genre testé sur le terrain, d'entreprendre une rigoureuse collecte de données et de mener une analyse de genre approfondie. L'étape suivante a consisté à générer des idées qui ont servi de base à l'élaboration de mesures adaptées, appropriées et percutantes.

TechnoServe et Nespresso AAA ont mis au point ensemble un outil d'analyse de genre spécifique, puis l'ont testé sur le terrain dans des groupes AAA sélectionnés en Indonésie, au Guatemala et en Éthiopie. L'équipe de terrain a adapté l'outil à chaque groupe et l'a utilisé pour collecter un ensemble complet de données quantitatives et qualitatives, au moyen d'interviews et de discussions de groupe avec plus de 250 agriculteurs AAA sélectionnés de manière aléatoire. Le rapport évoque l'élaboration de l'outil et souligne les éléments essentiels à la réussite du processus de collecte des données. L'outil testé sur le terrain et l'approche éprouvée fournissent un modèle que Nespresso peut utiliser pour générer des idées et éclairer la mise au point de mesures sexospécifiques efficaces au sein d'autres groupes AAA. En mettant ce rapport à disposition et en partageant l'outil d'analyse, Nespresso encourage d'autres organisations actives dans l'industrie de café à conduire une analyse similaire dans leurs chaînes d'approvisionnement, à prendre des mesures pour résoudre les disparités de genre et à renforcer l'autonomisation des

3.4. *Le coût de la désautonomisation*

29. En raison des inégalités de genre dans toutes les dimensions de l'autonomisation, les rendements économiques agricoles des femmes sont souvent inférieurs à ceux de leurs pairs

masculins. La recherche a montré que les femmes peuvent recueillir de plus petites récoltes, être moins susceptibles de les vendre sur les marchés et donc de percevoir des revenus agricoles moins importants qui ont un impact négatif sur les moyens d'existence et le bien-être des ménages ruraux (FAO, 2011 ; Croppenstedt *et al.*, 2013).

30. Par exemple, Diiro *et al.* (2018) ont constaté que les indices WEAI sur l'autonomisation des femmes chez les petits cultivateurs de maïs du Kenya sont positivement corrélés aux niveaux de rendement. En comparant les niveaux de productivité des exploitations familiales de cultures mixtes dirigées par des femmes et des hommes en Éthiopie, Tiruneh *et al.* (2001) ont noté des rendements inférieurs de 35 % chez les femmes. Horrel et Krishnan (2007) ont constaté un écart de rendement similaire entre les cultivateurs hommes et femmes au Zimbabwe. Aguilar *et al.* (2015) ont constaté qu'en termes de valeur de production par hectare, les ménages dirigés par des femmes en Éthiopie avaient une productivité inférieure de 23% à celle des ménages dirigés par des hommes. Cependant, l'ampleur de l'écart entre les sexes varie selon les régions et les systèmes de production (Croppenstedt *et al.*, 2013).

31. Les constatations effectuées dans le secteur du café sont globalement conformes à celles de l'ensemble du secteur agricole. L'analyse des données du recensement de la Banque mondiale montre que les revenus provenant de la vente du café sont inférieurs de 39% et 44% dans les ménages dirigés par une femme en Éthiopie et en Ouganda, respectivement. Un écart de genre dans les revenus du café a également été constaté pour la Tanzanie, mais la différence entre les hommes et les femmes n'était pas statistiquement significative. Sekabira et Qaim (2017) rapportent que le revenu des ménages des productrices de café dans deux régions de l'Ouganda était inférieur de 41% à celui de leurs pairs masculins. On dispose d'éléments indiquant que la capacité des femmes de valorisation de leur production à la plantation peut être l'un des facteurs expliquant les différences de genre dans les revenus agricoles de l'échantillon de cultivateurs. Alors que 29% des ménages dirigés par des hommes vendaient leur café sous forme de grains verts, le traitement post-récolte était moins répandu chez les caféicultrices, qui ne vendaient que 18% de leur café sous forme de grains verts, ce qui se traduisait par un prix de vente inférieur.

32. Comme dans le secteur agricole en général, l'écart de genre dans le secteur du café peut varier selon les origines. En effet, Avila et Useche (2016) ont constaté dans un échantillon de caféiculteurs en Colombie et en Équateur que le rendement des exploitations dirigées par des femmes n'était inférieur que de 2,5% et que cette différence n'était pas statistiquement significative. Les prix à la production perçus par les caféiculteurs et les caféicultrices de l'échantillon étaient également similaires. Cependant, les plantations dirigées par des

femmes avaient tendance à être moins diversifiées en termes de portefeuille de cultures et à avoir recours moins fréquemment aux techniques de culture intercalaire.

33. L'écart de productivité agricole entre les ménages dirigés par des hommes et ceux dirigés par des femmes est principalement le résultat de différences dans l'accès aux ressources. Les écarts de résultats agricoles et économiques entre les ménages diminuent ou disparaissent lorsque l'on tient compte des dotations des femmes, par exemple l'éducation, la taille des exploitations, l'accès aux marchés des produits et des facteurs, le crédit et les services publics comme la vulgarisation (Aguilar *et al.*, 2014).

34. Les données empiriques sur les différences de productivité liées au genre au sein des ménages confirment l'existence d'un écart de genre au sein des ménages. Par exemple, des études menées en Afrique de l'Ouest suggèrent que les parcelles gérées par des hommes ont des rendements plus élevés que celles gérées par des femmes. Udry *et al.* (1995) ont noté des rendements inférieurs de 10 à 15 % chez les femmes. Les différences existant au sein des ménages entre les cultivateurs et les cultivatrices sont donc dues à d'autres facteurs que l'accès au marché au niveau du ménage, par exemple le pouvoir de décision des femmes en ce qui concerne l'utilisation des ressources productives disponibles pour le ménage.

4. L'ÉCART DE GENRE EN MATIÈRE D'ACCÈS AUX RESSOURCES

4.1. Terres et actifs productifs

34. La terre est le facteur de production agricole le plus important et constitue la base de la culture ou de l'élevage. Lorsqu'elle est cultivée de manière durable, la terre peut être transmise de génération en génération, ce qui constitue un moyen de subsistance pour les communautés rurales. Il est important de noter que dans les régions où les marchés fonciers fonctionnent bien, la terre peut également servir de garantie pour obtenir des financements auprès de prêteurs commerciaux. En tant que telle, la propriété foncière est vitale pour garantir les emprunts pour les fonds de roulement et en particulier le financement des investissements à long terme dans les entreprises agricoles.

35. Les données probantes sont limitées dans le secteur du café, mais une différence de genre considérable persiste dans l'accès à la terre. Le tableau 3 compare les données sur les propriétés foncières des ménages dirigés par des femmes et des ménages dirigés par des hommes à partir d'études existantes et de l'analyse du recensement de la Banque mondiale. En moyenne, les femmes possèdent 25% moins de terres que les hommes, l'écart allant de 20% en Ouganda à 40% en Tanzanie.

Tableau 3: Écart de genre en matière d'accès à la terre (par genre du chef de ménage)

Superficie de la plantation, homme (ha)	Superficie de la plantation, femme (ha)	Région /Pays	Source
1,05	0,84	Ouganda	Sekabira et Qaim, 2017
2,34	1,85	Colombie/Équateur	Avila et Useche, 2016
0,23	0,13	Éthiopie	Calcul de l'auteur d'après la LSMS-ISA de la Banque mondiale
1,06	0,75	Ouganda	
0,84	0,51	Tanzanie	

Note : Toutes les différences sont statistiquement significatives

36. Ces résultats vont dans le sens des recherches antérieures qui ont montré que, dans le contexte des pays à revenu faible et intermédiaire, les femmes ont moins accès à la terre que les hommes (Croppenstedt *et al.*, 2013). Par exemple, 45 % des ménages dirigés par des hommes dans les zones rurales du Nicaragua possèdent des terres, contre seulement un peu plus de 10 % des ménages dirigés par des femmes. Au Viet Nam, les différences sont moins marquées, les taux de propriété foncière des ménages dirigés par des femmes et des hommes atteignant respectivement 70% et 85%. En outre, les ménages dirigés par des hommes contrôlent généralement de plus grandes parcelles de terre.

37. Lorsque les écarts de genre en matière de propriété foncière sont particulièrement marqués, c'est souvent le résultat de pratiques coutumières qui limitent l'accès à la terre et les droits sur celle-ci. Les raisons expliquant cet écart sont souvent propres à chaque pays et incluent la préférence accordée aux hommes en matière d'héritage, ainsi que le mariage et les préjugés masculins dans les programmes de redistribution des terres (Deere et Leon, 2003 ; Melesse, Dabissa, et Bulte, 2017).

38. Outre cette dotation foncière plus faible, certaines études révèlent qu'il existe une différence significative dans l'âge des caféiers entre les ménages dirigés par des hommes et ceux dirigés par des femmes, qui est susceptible d'avoir un impact négatif sur la productivité. Les personnes interrogées dans le cadre de l'étude de Sekabira et Qaim (2017) indiquent que l'âge moyen des caféiers des parcelles exploitées par des femmes est supérieur de plus de 8%, ce qui reflète, entre autres facteurs, les différences d'accès au financement pour la rénovation et la réhabilitation des plantations de café. De même, dans le contexte de la Colombie et de l'Équateur, Avila et Useche (2016) signalent une différence d'âge des caféiers de 4%, qui n'est toutefois pas statistiquement significative.

4.2. Main d'œuvre

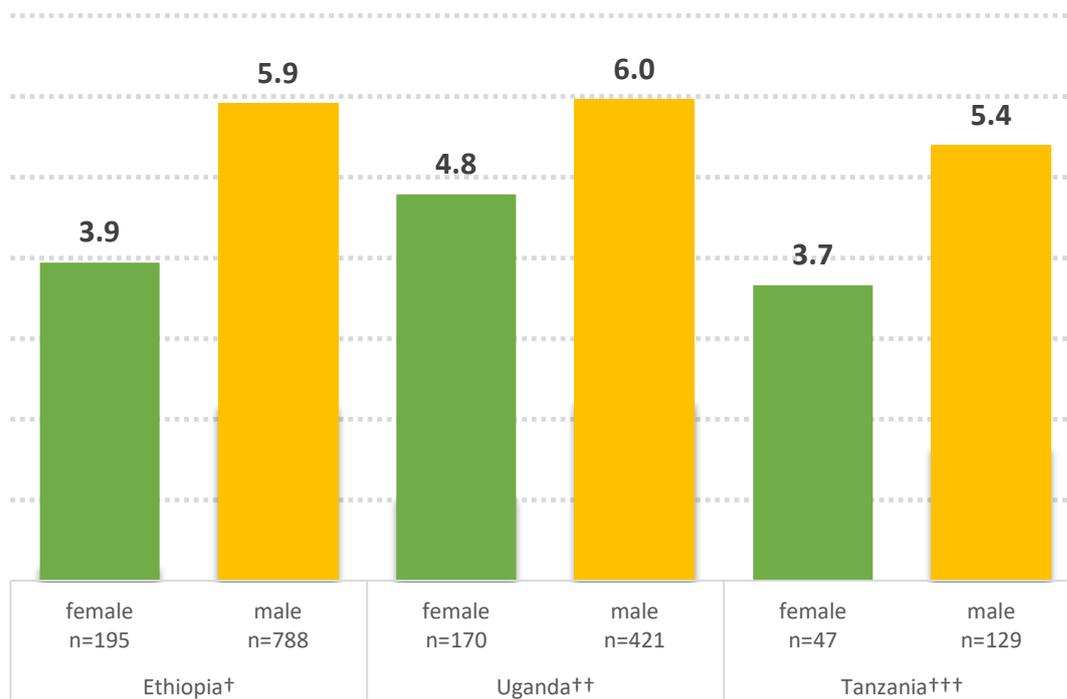
39. L'agriculture, en particulier dans le contexte des systèmes de production des petites exploitations, est à forte intensité de main-d'œuvre. La disponibilité de la main-d'œuvre au sein des ménages dépend de la taille et de la composition du ménage (nombre et sexe des

membres de la famille en âge de travailler) et de la capacité de recruter de la main-d'œuvre. Des recherches ont montré que les ménages dirigés par des femmes sont désavantagés dans ces deux domaines (FAO, 2011).

40. Les ménages dirigés par des femmes sont en moyenne plus petits mais comptent un plus grand nombre de personnes à charge. L'analyse des données du recensement de la Banque mondiale montre des différences statistiquement significatives dans la taille des ménages dirigés par des hommes et celle des ménages dirigés par des femmes en Éthiopie, en Ouganda et en Tanzanie (figure 3). Cela correspond aux conclusions d'Avila et Useche (2016), qui indiquent que les ménages équatoriens dirigés par des femmes ont en moyenne une taille inférieure de 13 % à celle des ménages dirigés par des hommes, ce qui se traduit par une disponibilité moindre de main-d'œuvre.

41. En outre, les femmes chefs de ménage sont souvent soumises à la double charge des tâches domestiques et des activités agricoles, l'inégalité du temps alloué à chacune de ces activités étant considérée comme l'un des principaux facteurs de désautonomisation (Alkire *et al.*, 2012 ; Dietz *et al.*, 2017). La figure 4 montre, pour un échantillon représentatif de caféiculteurs éthiopiens, que les femmes chefs de ménage consacrent en moyenne 4,9 heures par semaine aux tâches ménagères, comme aller chercher de l'eau et du bois de chauffage, contre seulement 1,5 heure par semaine pour les hommes chefs de ménage. Il n'est donc pas surprenant qu'au cours de la période de l'enquête, les hommes aient consacré environ 50 % plus de temps aux activités agricoles que les femmes. Les contraintes de temps existent également pour les femmes dans les ménages dirigés par des hommes, ce qui explique en partie la moindre utilisation de la main-d'œuvre dans les parcelles gérées par des femmes (Udry *et al.*, 1995).

Figure 3 : Nombre de membres des ménages (par genre du chef de ménage)



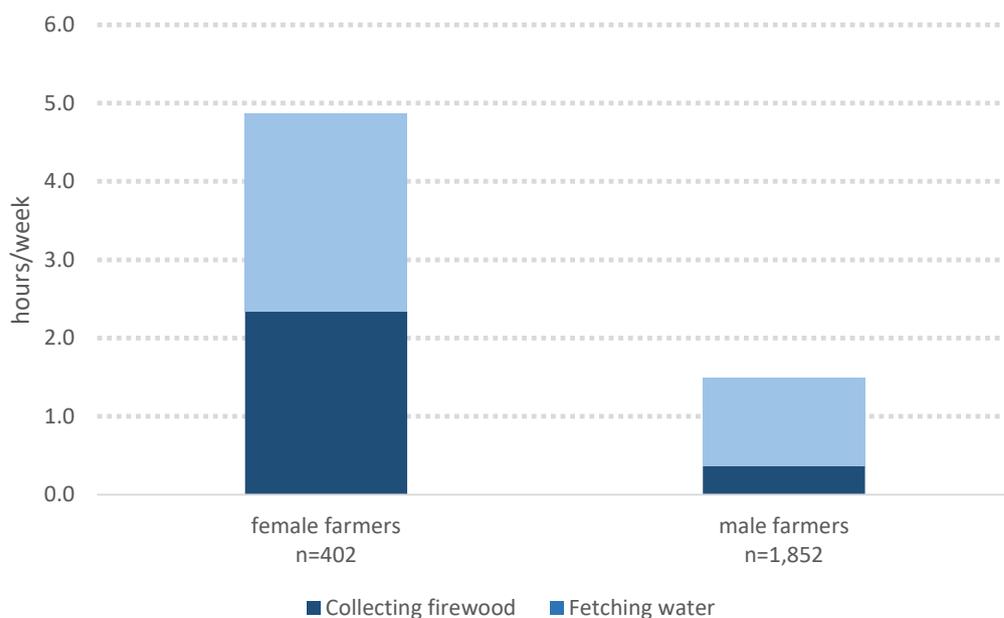
† Période de l'enquête: 2015

†† Période de l'enquête: 2013

††† Période de l'enquête: 2014

Source: Calculs de l'auteur d'après la LSMS-ISA de la Banque mondiale

Figure 4: Temps passé aux tâches ménagères par les caféiculteurs éthiopiens



Source: Calculs de l'auteur d'après la LSMS-ISA de la Banque mondiale 2011, 2013, 2015

42. Les normes sociales peuvent freiner l'accès des cultivatrices au marché du travail. Par exemple, Hill et Vigneri (2014) ont constaté chez les producteurs de cacao du Ghana que les cultivatrices ont des difficultés à accéder à la main-d'œuvre par le biais de groupes d'échange de main-d'œuvre sexospécifiques, ce qui est particulièrement problématique pour le travail agricole exigeant physiquement. Dans d'autres cas, les cultivatrices peuvent recevoir l'aide des hommes de la communauté, mais seulement après que les hommes ont terminé le travail sur leurs propres parcelles (FAO, 2011).

4.3. *Éducation*

43. Le niveau d'éducation, considéré comme faisant partie du capital humain, est un déterminant principal de la capacité productive des ménages (Banque mondiale, 2012 ; FAO, 2011). Il existe une forte corrélation entre le niveau d'éducation moyen des adultes en âge de travailler dans les ménages ruraux et la productivité agricole. Des différences dans l'accès à l'éducation et le niveau d'instruction peuvent être observées entre les hommes et les femmes.

44. Dans leur étude sur les ménages ougandais de caféiculteurs, Meemken, Veettil et Qaim (2016) fournissent des données sur les différences de capital humain entre les hommes chefs de ménage, les femmes chefs de ménage et les femmes adultes (par exemple, l'épouse) dans les ménages dirigés par des hommes. Ils constatent que les femmes chefs de ménage et les femmes des ménages dirigés par des hommes ont moins d'années d'éducation formelle et un taux d'alphabétisation plus faible. Un schéma similaire a été noté dans un échantillon d'exploitations familiales en Colombie et en Équateur, où les chefs de ménage masculins avaient en moyenne 4,05 et 6,43 années de scolarité, respectivement, contre 3,27 et 5,27 années pour les femmes chefs de ménage (Avila et Useche, 2016).

45. L'analyse des données du recensement de la Banque mondiale confirme l'existence de différences significatives dans la fréquentation scolaire entre hommes et femmes chefs de ménage en Afrique orientale. Alors que 54 % des hommes interrogés en Éthiopie avaient reçu une éducation formelle, seulement 14 % des femmes avaient fréquenté l'école. En Ouganda, la fréquentation scolaire des femmes et des hommes chefs de ménage était plus élevée, avec 66 % et 92 % respectivement. En Tanzanie, les différences en matière d'éducation formelle sont moins prononcées et ne sont pas statistiquement significatives, 84 % des hommes et 74 % des femmes producteurs de café ayant déclaré avoir fréquenté l'école.

46. Ces constatations concordent avec les résultats d'une étude transnationale portant sur 15 pays et publiée par la FAO (2011), qui a révélé qu'une différence significative dans le nombre d'années de scolarité et les taux d'alphabétisation entre hommes et femmes chefs de ménage avait été observée dans presque tous les pays. L'échantillon comprend des pays producteurs de café tels que la Bolivie, l'Équateur, le Ghana, le Guatemala, l'Indonésie, le

Népal, le Nicaragua, le Nigeria, le Malawi et le Viet Nam. Le Panama est l'exception notable, aucun écart de genre en matière d'éducation n'y ayant été constaté. Dans l'ensemble, la recherche a montré qu'au fil du temps, l'écart a tendance à se combler, mais que des différences importantes subsistent entre les régions. Les niveaux d'éducation inférieurs sont souvent le résultat d'un parti pris à l'encontre des filles dans l'éducation.

4.4. Programmes de vulgarisation et de formation

47. Au-delà de l'éducation de base, il existe également des différences entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'accès aux connaissances et aux compétences agricoles. Pour les producteurs, la vulgarisation agricole, qui dans la plupart des pays est un service public, est souvent la principale source d'information sur les méthodes agricoles améliorées et les nouvelles technologies (Croppenstedt *et al.*, 2013).

48. Les données du secteur du café suggèrent qu'il existe un écart de genre dans l'accès aux services de vulgarisation, les femmes étant moins susceptibles de recevoir des visites d'agents de vulgarisation ou d'assister à des séances de formation. Par exemple, les données d'enquête recueillies par Meemken, Veettil et Qaim (2017) dans une région productrice de café en Ouganda, qui établissent une distinction entre les cultivateurs et leurs compagnes, d'une part, et les cultivatrices, d'autre part, indiquent un écart important entre les sexes (figure 5).

49. Sur l'échantillon de 453 ménages producteurs de café interrogés, 58% des chefs de ménage masculins avaient suivi des sessions de formation. En comparaison, seulement 46 % des cultivatrices avaient bénéficié de ces possibilités de transfert de compétences. L'écart de genre était encore plus prononcé au sein des ménages producteurs de café, puisque moins de 40 % des partenaires féminines avaient suivi une formation agricole.

Figure 5: Accès à la formation des ménages producteurs de café en Ouganda



Source: D'après Meemken, Veettil et Qaim (2017)

50. L'ampleur de l'écart de genre en matière d'accès à la vulgarisation varie d'une région à l'autre. Avila et Useche (2016) ont constaté que l'accès des cultivatrices colombiennes à la vulgarisation était inférieur de neuf points de pourcentage à celui des cultivateurs colombiens, avec une faible signification statistique. Aucune différence de genre n'a été constatée dans la même étude pour l'Équateur voisin.

51. Ces résultats du secteur du café sont globalement conformes à ceux des autres productions agricoles. Une enquête menée en Inde a révélé que 29 % des ménages dirigés par des hommes avaient reçu une visite de vulgarisation, contre seulement 18 % des ménages dirigés par des femmes (Banque mondiale et IFPRI, 2010). La même étude a noté une tendance similaire en Éthiopie, avec 28% des ménages dirigés par des hommes ayant accès aux services de vulgarisation, alors que seulement 20% des ménages dirigés par des femmes avaient été visités par un agent de vulgarisation.

52. Plusieurs facteurs déterminent le faible accès des femmes à l'information sur les techniques agricoles. Par exemple, un préjugé masculin semble souvent exister dans la prestation de services, fondé sur la croyance que les hommes sont les décideurs et que les cultivatrices ne sont que des productrices marginales. Les grandes exploitations agricoles, qui sont généralement exploitées par des hommes, sont plus susceptibles d'être ciblées par les agents de vulgarisation en raison des économies d'échelle et de l'efficacité accrue de la prestation de services. En outre, les contraintes de temps liées à la double charge des tâches ménagères et du travail agricole, ainsi que les normes sociales affectant la mobilité des femmes, peuvent nuire à la capacité de ces dernières à participer aux formations agricoles (Banque mondiale et IFPRI, 2010).

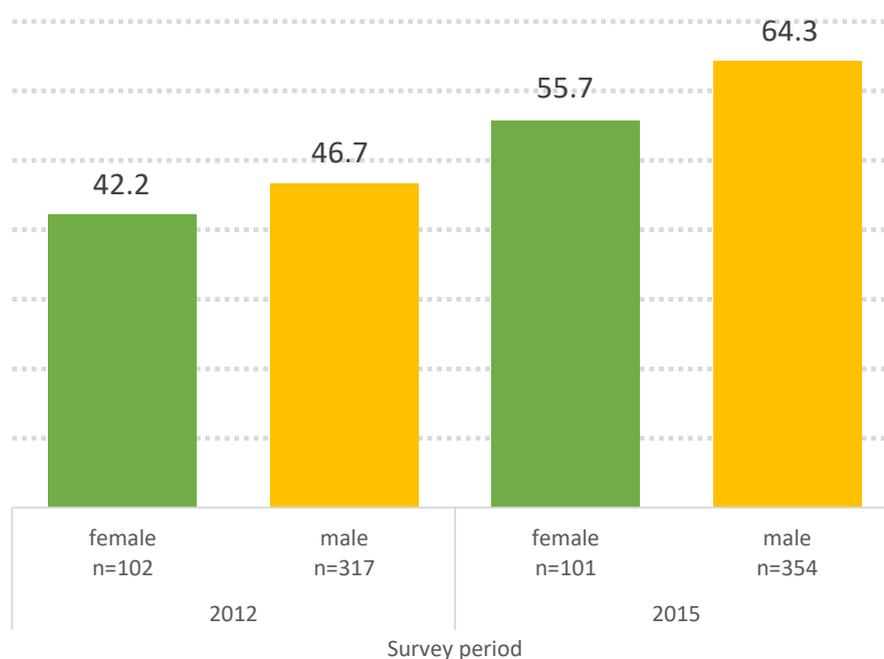
4.5. *Utilisation des intrants*

53. L'utilisation d'intrants agricoles dans l'objectif d'accroître les rendements et d'atteindre une qualité élevée est une pratique courante dans l'agriculture moderne. Cependant, les recherches sur les écarts de genre dans la production agricole montrent que les femmes utilisent moins de semences ou de plants certifiés, moins d'engrais minéraux et organiques et moins de pesticides que les hommes dans leurs exploitations agricoles. Par exemple, Udry *et al.* (1995) ont constaté pour un échantillon de cultivateurs du Burkina Faso que les niveaux de production des parcelles gérées par des femmes était plus faible que celui des parcelles gérées par des hommes.

54. L'écart de genre est plus important entre les ménages dirigés par des hommes et les ménages dirigés par des femmes sans présence d'hommes. Au Malawi, par exemple, dans les ménages dirigés par des hommes et comprenant des femmes adultes, la différence dans l'utilisation d'engrais entre les parcelles contrôlées par les hommes et celles contrôlées par les femmes est moins prononcée (Uttaro, 2002).

55. Certaines de ces différences dans l'utilisation des intrants peuvent s'expliquer par le fait que les femmes ont tendance à cultiver des récoltes qui nécessitent moins d'intrants, alors que les hommes se concentrent sur les cultures commerciales qui répondent à l'application d'engrais et de pesticides. Par conséquent, l'écart de genre dans l'utilisation des intrants peut être plus réduit lorsque l'on compare directement les plantations de café exploitées par des hommes et celles exploitées des femmes, ce qui permet de contrôler efficacement les différences d'utilisation des terres. Dans le secteur du café, les résultats sont mitigés. Par exemple, Sekabira et Qaim (2017) montrent que les dépenses en intrants engagées par les femmes sont inférieures de 17% à celles de leurs pairs masculins (Figure 6).

Figure 6 : Utilisation des intrants par les producteurs de café en Ouganda, selon le genre du chef de ménage (en milliers UGX/ha)



Source: D'après Sekabira et Qaim (2017)

56. Par contre, Avila et Useche (2016) n'ont constaté aucune différence significative entre les ménages de caféiculteurs colombiens et équatoriens dirigés par des femmes et ceux dirigés par des hommes en ce qui concerne l'utilisation d'engrais minéraux et organiques ou de pesticides. Cependant, l'enquête sous-jacente a recueilli des informations sur l'utilisation des intrants modernes en tant que variable binaire (oui ou non) et, par conséquent, ne permet pas d'évaluer les différences potentielles dans l'intensité de l'utilisation des intrants (par exemple, la quantité d'engrais par hectare).

4.6. *Services financiers*

57. L'utilisation limitée d'intrants et le manque d'investissement dans la modernisation et l'expansion des entreprises agricoles peuvent être le résultat d'un accès limité au financement. En outre, le crédit formel et informel est vital pour que les cultivateurs lissent l'instabilité des revenus, typique de la production agricole avec son risque élevé de production dû aux chocs climatiques.

58. Meemken, Veetil et Qaim (2017) ont établi que chez les producteurs de café ougandais, 39% des chefs de ménage masculins avaient un compte d'épargne personnel, contre seulement 26% de leurs partenaires féminines et 24% des femmes chefs de ménage. Avila et Useche (2016) n'ont constaté aucune différence dans l'accès au crédit entre les producteurs de café masculins et féminins en Colombie et en Équateur. Toutefois, l'enquête portait sur l'accès au crédit en tant que variable binaire et ne fournissait pas d'informations sur les différences potentielles entre les sexes en ce qui concerne le montant des prêts.

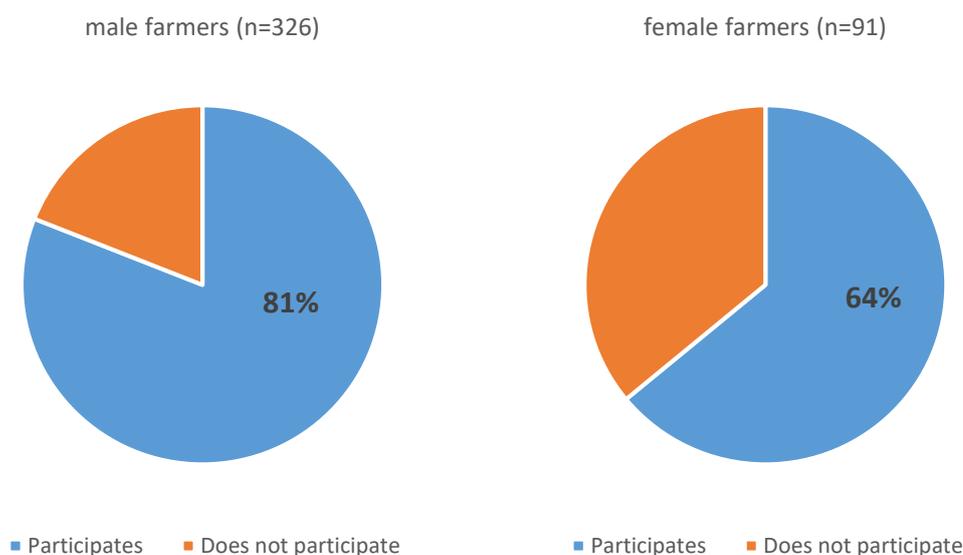
59. Les données existantes du secteur du café sont dans l'ensemble conformes aux tendances observées dans le secteur agricole en général. Dans la plupart des pays à revenu faible ou intermédiaire, l'accès aux services financiers est très inégal selon le sexe. Les données d'enquête ont montré que les ménages dirigés par des femmes sont moins susceptibles de recourir au crédit que les ménages dirigés par des hommes, ce qui nuit à l'efficacité économique des femmes (Croppenstedt *et al.*, 2013). Les principales raisons pour lesquelles il est difficile d'obtenir un crédit formel sont le manque de garanties suffisantes (les femmes possèdent en moyenne de plus petites parcelles de terre ou n'ont pas de titres de propriété officiels), ainsi qu'un faible niveau d'éducation et de connaissances financières. De plus, les différences de comportement (les femmes ont tendance à être plus réticentes à prendre des risques), les normes culturelles et les responsabilités familiales ne semblent pas entièrement compatibles avec le modèle des produits financiers et les schémas de prestation de services disponibles (Fletschner et Kenney, 2014). D'autre part, l'accès limité des femmes au crédit informel par rapport à leurs pairs masculins peut s'expliquer en partie par les différences structurelles des réseaux sociaux des femmes.

4.7. *Capital social*

60. Les organisations communautaires, telles que les groupes de cultivateurs, les groupements, les coopératives ou les associations d'épargne, sont un moyen efficace d'améliorer l'accès aux marchés des facteurs et des produits ainsi qu'à l'information sur les techniques de production, et de mutualiser les risques. La collaboration individuelle des cultivateurs permet de surmonter les difficultés d'accès aux ressources et de réaliser des économies d'échelle (FAO, 2011).

61. Cependant, les femmes ont souvent du mal à participer activement aux organisations paysannes, car les normes sociales en vigueur, les contraintes de temps et la mobilité limitée résultant de la double charge des tâches domestiques et du travail agricole limitent leur participation. Par exemple, dans le contexte de deux régions productrices de café en Ouganda, Meemken, Veetil et Qaim (2017) ont noté une participation beaucoup plus faible des cultivatrices aux réunions de groupe que leurs pairs masculins (figure 6)

Figure 6 : Participation des caféiculteurs de l'Ouganda aux réunions de groupe



Source : D'après Meemken, Veetil et Qaim (2017)

62. Pour que la voix des femmes soit entendue dans les groupes mixtes, il faut que les membres féminins des ménages soient explicitement invités aux côtés du chef de ménage masculin. En outre, le rôle des femmes dans la gouvernance des organisations doit être renforcé (Meinzen-Dick *et al.*, 2010 ; FAO, 2011). Les interventions dans le domaine du développement rural ont également reconnu que les groupes de femmes sont un moyen utile de surmonter les obstacles à la participation des femmes aux organisations communautaires et de favoriser l'autonomisation économique, politique et sociale (Raghunathan, Kannan et Quisumbing, 2018).

Encadré 2 : Autonomiser les caféicultrices dans une situation post-conflit

Dans les conflits armés, les enfants et les femmes sont souvent les groupes les plus vulnérables. L'initiative de l'ONU Femmes de Colombie, en collaboration avec la Centrale coopérative pour le développement social, technologique et économique de la Colombie (CORPDESARROLLO), l'URT et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a mis en œuvre un projet visant à aider les femmes dans la Colombie post-conflit. Soixante femmes de la municipalité de Tablón de Gómez, dans le département de Nariño (Colombie), victimes du conflit armé et qui participent au processus de restitution des terres, ont reçu une assistance technique pour leur permettre de prendre l'initiative d'élaborer un plan de commercialisation du café vert et du café en parche sèche. L'idée d'entreprise touche également à d'autres moyens d'augmenter leurs revenus par le biais d'un magasin vendant des cafés de spécialité, un centre de collecte, et comprend des mesures visant à opérer un changement culturel en mettant l'accent sur des campagnes relatives aux responsabilités familiales communes et aux aspects de la masculinité.

Un résultat important du projet est que les femmes qui y ont participé ont amélioré leur expertise commerciale et leur façon d'adapter leurs idées pour créer des entreprises viables en élaborant un plan d'activités, et ont renforcé leurs compétences organisationnelles, gagnant ainsi en autonomie dans ce processus. Un partenariat a été établi avec l'Agence de développement rural (ADR) et l'Unité de restitution des terres (URT) pour financer les plans d'activités.

5. COMBLER L'ÉCART DE GENRE

63. Comblent l'écart de genre dans l'agriculture contribuerait non seulement à l'égalité entre les sexes, mais générerait également un large éventail d'avantages sociaux et économiques. Ce chapitre décrit l'impact sur le développement social au sens large et donne un aperçu du rôle que les secteurs public et privé peuvent jouer dans la mise en œuvre du programme mondial pour une plus grande égalité de genre.

5.1. Autonomisation, gains de productivité, plus grande résilience et avantages économiques plus larges

64. D'abord et avant tout, l'autonomisation des femmes actives dans la production du café - cultivatrices, membres féminins des ménages dans les exploitations familiales dirigées par des hommes et ouvrières agricoles - est positivement corrélée avec la capacité d'exercer un pouvoir d'action et d'influence sur leur vie. Par conséquent, l'autonomisation est instrumentalement liée au bien-être des femmes et à celui de leur famille et des personnes à leur charge (Banque mondiale, 2012).

65. L'égalité d'accès aux ressources, qui s'étendent du capital humain aux facteurs de production, permettrait aux cultivatrices de produire plus efficacement, ce qui se traduirait par une productivité et des revenus plus élevés. Comblant l'écart de genre en matière d'accès aux ressources dans les pays à faible revenu permettrait d'accroître la production agricole mondiale de 2,5 à 4 %, ce qui se traduirait par une hausse des revenus agricoles et une amélioration du bien-être des ménages (FAO, 2011). Si le secteur du café peut également bénéficier d'une productivité plus élevée et d'une plus grande valeur ajoutée, l'ampleur des gains est susceptible de varier d'une région à l'autre, en fonction de l'ampleur de l'écart de genre. La promotion de l'égalité de genre contribuera également de manière décisive à renforcer la résilience des cultivatrices face à la volatilité des prix du café, et leur capacité d'adaptation au changement climatique, défi majeur auquel le secteur est confronté (Jost *et al.*, 2016). En fait, les stratégies d'adaptation sexospécifiques reconnaissent que les femmes sont des agents clés dans la construction de communautés du café résistantes au climat. Des investissements à grande échelle dans l'adaptation sont nécessaires pour répondre à la demande future de café, car la consommation devrait augmenter de 40 à 50 millions de sacs d'ici 2030, si la tendance actuelle de croissance se poursuit.

66. L'autonomisation des femmes, l'amélioration de la productivité et de la résilience face aux chocs économiques résultant de la volatilité des marchés du café et à l'impact du changement climatique se traduisent par des avantages sociaux et économiques plus larges pour les familles et les communautés rurales. Des revenus agricoles plus élevés et plus stables, ainsi qu'une participation accrue des femmes aux décisions du ménage, sont associés à un meilleur état nutritionnel et de santé des enfants ainsi qu'à une part plus élevée des revenus consacrés à l'éducation (Doss, 2013 ; Malapit et Quisumbing, 2015 ; Sekabira et Qaim, 2017). Par conséquent, la promotion de l'égalité de genre dans le secteur du café contribue directement à l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Encadré 3 : Favoriser la participation des femmes aux organisations et coopératives paysannes

Le traitement par voie humide des cerises de café améliore la qualité du café vert, ce qui permet aux cultivateurs d'obtenir une prime sur le prix de vente et d'augmenter leurs revenus. Toutefois, les dirigeants des coopératives qui exploitent les usines de traitement par voie humide sont essentiellement des hommes. En Éthiopie, Technoserve, organisation à but non lucratif, travaille avec 96 organisations de caféiculteurs pour intégrer le genre dans les structures institutionnelles des coopératives. Sur la base des résultats d'une analyse sexospécifique du projet, tous les membres du personnel du projet ont reçu une formation sur l'intégration de l'égalité de genre et se sont vu confier des responsabilités en matière d'égalité des sexes. En outre, certains membres du personnel, désignés "Responsables de l'égalité de genre", se sont vu confier une plus grande responsabilité en matière d'intégration de l'égalité de genre. Ces responsables de l'égalité de genre ont eu des discussions avec les dirigeants des coopératives et du gouvernement sur l'importance d'une participation accrue des femmes ; ils ont parlé aux femmes des avantages de leur participation à la composition et à la direction des coopératives et ont négocié avec succès le paiement des cotisations en plusieurs versements pour les nouveaux membres féminins. Les coopératives ont également bénéficié d'un soutien actif pour choisir une "Représentante des femmes", qui s'est ensuite jointe aux réunions des coopératives pour participer aux discussions sur les activités de l'organisation, la distribution des bénéfices et le contrôle des ressources des coopératives. De surcroît, les dirigeantes de coopératives ont bénéficié d'un renforcement de leurs capacités en matière de participation active, de prise de décision, de leadership et d'esprit d'entreprise. Au cours des deux années qui ont suivi le lancement du programme, ces mesures ont eu un impact significatif. Les dirigeants essentiellement masculins de toutes les coopératives du projet ont défini et mis en œuvre une politique d'égalité de genre avec des niveaux de référence, des objectifs et un plan d'action. Le suivi constant de la participation des femmes a montré que, pour la première fois de leur vie, 3 619 femmes étaient devenues membres d'une coopérative (ce qui représente une augmentation de 25 % du nombre total de femmes membres) et 114 autres femmes sont devenues dirigeantes d'une coopérative, ce qui a entraîné un doublement du nombre de femmes occupant des postes de direction.

5.2. Comblent l'écart - un rôle pour le secteur public et le secteur privé

67. Les secteurs public et privé ont un rôle à jouer pour combler l'écart de genre dans la production de café. Aujourd'hui, de plus en plus de programmes de développement rural et de politiques des chaînes d'approvisionnement incluent les femmes, soit explicitement en tant que groupe cible, soit implicitement par le biais de l'intégration du genre (Doss, 2013). Selon les objectifs des divers programmes, les femmes peuvent être ciblées, bénéficiaires ou autonomisées (Johnson *et al.*, 2017). Les programmes qui ciblent les femmes les incluent en

tant que participantes (par exemple par le biais de quotas) mais n'intègrent pas de caractéristiques tenant compte des besoins et des contraintes des femmes. Les programmes visant à autonomiser les femmes s'efforcent de modifier l'équilibre du pouvoir sous-jacent entre les hommes et les femmes afin d'obtenir des avantages durables.

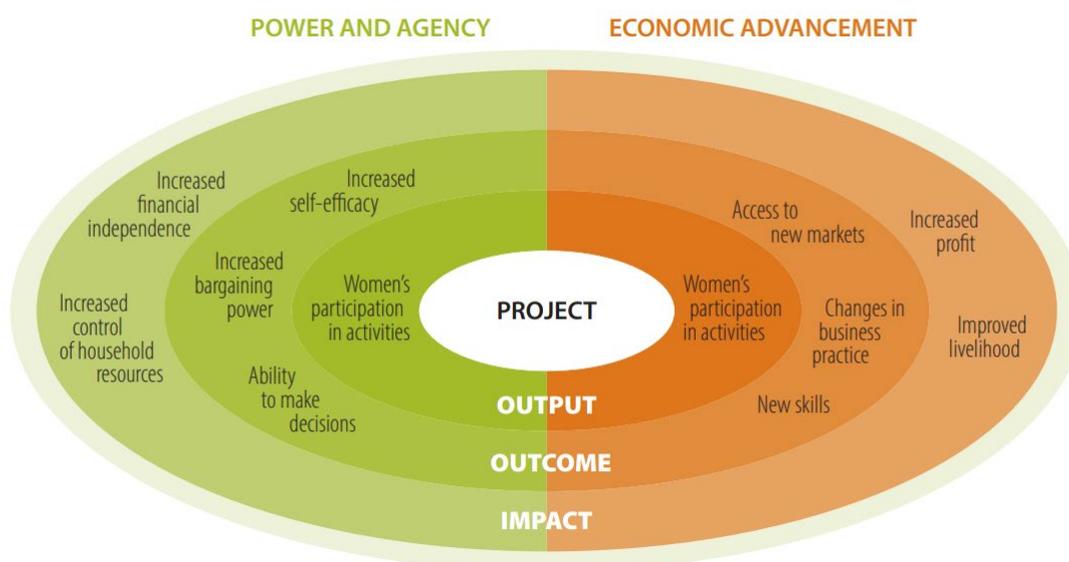
Encadré 4 : La coopération dans la chaîne de valeur pour un impact sexospécifique

La collaboration des acteurs de la chaîne de valeur est un moyen de mutualiser les ressources en vue d'assurer la durabilité des chaînes d'approvisionnement et d'avoir un impact sur le genre. Le détaillant britannique Marks and Spencer, les torréfacteurs de taille moyenne Taylors of Harrogate et Mathew Algie, ainsi que l'organisation à but non lucratif TWIN, ont mis en œuvre un projet au Pérou qui relève le défi de l'adaptation au changement climatique en se concentrant sur l'agriculture durable, l'égalité de genre et les opportunités pour les jeunes générations. Collaborant avec deux coopératives et bénéficiant directement à 1 250 cultivateurs et à leurs familles, le projet suit une approche sexospécifique visant à accroître la participation des femmes à la formation aux techniques agricoles durables, y compris la production et l'utilisation d'engrais organiques, la rénovation et la réhabilitation ainsi que la gestion de l'ombrage et des eaux. En outre, grâce à la méthodologie de *Gender Action Learning System* (GALS), les femmes sont autonomisées au sein de leur ménage ou sont préparées à assumer des rôles de leadership dans les organisations de producteurs et les organisations communautaires. Le principe du système et de sa mise en œuvre suppose que l'amélioration de l'accès des femmes aux connaissances sur la production du café et de l'autonomisation sont des objectifs qui se renforcent mutuellement.

68. Dans le domaine des politiques publiques, une distinction peut être faite entre les politiques spécifiques au secteur agricole ou au secteur du café et celles qui répondent à des défis universels. Par exemple, il a été démontré que l'accès à l'enseignement primaire est en corrélation positive avec la capacité de production des ménages. Par conséquent, les politiques publiques visant à réduire les préjugés masculins en matière d'éducation et à augmenter le taux de scolarisation des filles dans les zones rurales profiteront aux ménages producteurs de café. Parmi les politiques plus spécifiques au secteur agricole figurent celles qui concernent la propriété et les droits d'utilisation des terres, ainsi que celles qui concernent les services de vulgarisation agricole. Des mesures visant à améliorer l'éducation financière des cultivateurs sont souvent mises en œuvre par des organisations non gouvernementales (ONG) ou en collaboration avec elles. L'industrie du café, d'autre part, a réussi à mettre en œuvre des normes privées rigoureuses et des politiques sexospécifiques en matière de chaîne d'approvisionnement, inspirées par les efforts visant à mettre en place des chaînes d'approvisionnement durables et à sensibiliser davantage les consommateurs aux aspects sociaux de la caféiculture.

69. La reconnaissance par les organisations de développement et l'industrie du café de l'égalité de genre en tant qu'élément crucial du développement rural et de la durabilité des chaînes d'approvisionnement agricoles se reflète chaque jour davantage dans l'adoption de politiques générales en faveur des femmes. Ces politiques comprennent généralement des obligations d'information sur les initiatives, programmes et projets (Banque mondiale, 2015 ; FEM, 2017). Le Cadre de mesures communes, élaboré par le Partenariat pour l'équité entre les sexes (PGE) et *Global Coffee Platform* (GCP), est une initiative récente de l'industrie du café qui permet aux acteurs de la chaîne de valeur de suivre et de communiquer les progrès vers les objectifs de durabilité (PGE-GCP, 2017). Les cadres de mesure et d'information vont généralement au-delà du taux de participation des femmes, en mettant davantage l'accent sur les résultats et l'impact des différentes dimensions de l'autonomisation et la capacité d'action, d'une part, et les dimensions économiques, d'autre part (figure 7).

Figure 7: Des résultats du projet à son impact sur le genre



Source: D'après l'ONUDI, 2015

70. La section ci-après donne quelques exemples de politiques et de mesures qui peuvent bénéficier aux productrices de café en leur permettant d'accéder plus facilement aux ressources et aux droits en vue de les autonomiser et de leur permettre de participer à une agriculture commerciale et axée sur l'exportation.

5.3. Certification foncière et droits de propriété

71. La sécurité des droits fonciers est cruciale pour promouvoir un développement équitable et durable (Melesse, Dabissa et Bulte, 2017). L'écart qui existe entre les cultivateurs et les cultivatrices en matière d'accès à la terre peut être comblé en éliminant la

discrimination inhérente à la loi, tout en reconnaissant l'importance et le pouvoir des droits fonciers coutumiers, en éduquant les fonctionnaires et en les évaluant sur les objectifs de genre, en sensibilisant les femmes aux droits fonciers et en modifiant les procédures administratives liées au cadastre (FAO, 2011). Cependant, dans les régions ayant une tradition juridique qui comprend déjà l'héritage égalitaire, les normes sociales doivent aussi devenir plus favorables afin d'encourager l'équité entre les sexes dans l'héritage foncier (Deere et Leon, 2003).

72. L'instauration de la copropriété des terres par le mari et la femme s'est avérée efficace pour autonomiser les femmes dans les ménages dirigés par des hommes. Garantir le contrôle des biens du ménage améliore la position de négociation des femmes vis-à-vis du chef de ménage masculin, garantissant ainsi que les choix économiques sont faits collectivement. Une analyse du programme de certification foncière conjointe montre que la délivrance de titres conjoints de propriété a eu un impact positif sur l'autonomisation des femmes et leur pouvoir d'action selon une série d'indicateurs (Melesse, Dabissa et Bulte, 2017).

5.4. *Vulgarisation*

73. Une approche sexospécifique de la vulgarisation agricole et des écoles d'agriculture peut s'attaquer aux facteurs qui limitent l'accès des femmes à l'information sur les techniques agricoles et les nouvelles technologies. Des programmes de vulgarisation bien conçus tiennent compte des contraintes culturelles, temporelles, de mobilité et éducatives auxquelles sont confrontées les cultivatrices (Croppenstedt *et al.*, 2013).

74. Par exemple, dans certains contextes, il est plus approprié que les cultivatrices rencontrent des agents de vulgarisation femmes. Cette préférence n'est pas universelle et dépend des normes culturelles locales, mais l'augmentation de la proportion de femmes agents de vulgarisations contribue à accroître l'efficacité de la prestation des services, comme le montre l'exemple de la Tanzanie (Due, Magayane et Temu, 1997). Sensibiliser les agents de vulgarisation masculins à la situation des femmes rurales en calibrant le contenu de la formation peut avoir des résultats positifs, par exemple en augmentant la proportion de femmes recevant des visites de vulgarisation ainsi que l'efficacité du transfert des informations et des compétences. La téléphonie mobile fournit un canal supplémentaire pour la diffusion d'informations auprès des femmes et pourrait gagner en importance à l'avenir (Croppenstedt *et al.*, 2013).

Encadré 5 : Inclusion effective des femmes dans la formation et la vulgarisation agricole

La participation des femmes aux formations d'agronomie est souvent faible. La *Coffee Initiative*, projet mené dans les pays d'Afrique orientale et financé par la Fondation Bill & Melinda Gates, intègre des stratégies adaptées au contexte pour l'égalité de genre dans ses activités de collège agricole afin d'accroître la capacité des femmes à bénéficier d'améliorations ciblées en agronomie du café. Les partenaires du projet ont élaboré des stratégies de recrutement actif et de maintien en poste des femmes dans le cadre du programme en appliquant les principes suivants :

- Recruter activement des femmes comme formatrices agricoles. Le projet a atteint une moyenne de 40 % en Afrique orientale.
- Parler aux chefs communautaires et obtenir leur soutien actif pour la participation des femmes et des hommes aux formations.
- Guider le processus d'élection du groupe focal de cultivateurs pour s'assurer que le cultivateur focal ou son adjoint est une femme.
- Inclure pleinement les femmes dans toutes les activités du collège agricole de manière à ce qu'elles se sentent à l'aise, valorisées et respectées.
- Sensibiliser les hommes aux avantages de l'inscription et de la participation des femmes de leur ménage aux formations.
- Inviter les maris et les épouses (qui suivent la formation ensemble) à expliquer aux autres comment leur présence à la formation profite à leur famille.
- Au cours du processus d'inscription des cultivateurs, inviter deux personnes de chaque ménage à s'inscrire - un homme et une femme. Si seul un homme s'inscrit, l'encourager à inviter sa femme à la formation.

Les formateurs agricoles invitent les femmes à faire des observations et choisissent des périodes de formation qui tiennent compte de l'emploi du temps des femmes et de leur charge de travail. Les femmes sont également spécifiquement encouragées à amener leurs enfants aux formations afin de réduire les risques que la garde des enfants les empêche d'y assister.

Après l'introduction d'approches ciblées visant à encourager la participation des femmes aux formations, le taux de participation dans la zone du projet en Tanzanie est passé de 20% à 40%.

5.5. Éducation financière et accès au financement

75. Pour combler l'écart de genre en matière d'accès aux services financiers, il faut surmonter les restrictions coutumières qui empêchent les femmes de détenir des comptes bancaires, ainsi qu'accroître l'éducation financière au moyen de programmes de formation spécifiques, encourageant la création d'organisations communautaires, telles que des groupes de femmes (FAO, 2011).

76. Les organisations de développement, en partenariat avec les banques de développement, comblent souvent cette lacune en offrant une formation pour renforcer la gestion financière interne des organisations de petits exploitants. Par exemple, un projet mené dans les secteurs du café au Costa Rica, à El Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua et au Mexique a organisé 239 ateliers et touché près de 6 000 participants, dont 31% de femmes. Une évaluation a montré que le projet avait réussi à accroître les connaissances financières des membres des organisations paysannes et à sensibiliser davantage les prêteurs aux possibilités de financement des petits cultivateurs (OIC et Banque mondiale, 2015).

77. Le microfinancement, c'est-à-dire l'octroi de prêts aux très pauvres, a été reconnu comme un important catalyseur de développement économique, qui a fait ses preuves auprès des femmes. Une étude récente portant sur 64 pays à faible revenu a montré qu'un accroissement de 15 % de l'accès au microfinancement réduirait les inégalités, telles que mesurées par l'IIG, jusqu'à 50 % en moyenne (Zhang et Posso, 2017).

78. L'innovation technique, par exemple les services bancaires par téléphonie mobile, peut atténuer certaines des contraintes auxquelles les femmes sont confrontées pour accéder au financement, par exemple la nécessité de parcourir de longues distances et les normes sociales qui affectent leur capacité d'interaction avec les institutions financières (Duncombe, 2009 ; Fletschner et Kenney, 2014). Toutefois, un écart de genre dans l'accès aux services bancaires par téléphonie mobile pourrait empêcher les femmes de bénéficier de ces innovations techniques, ce qui aurait des répercussions négatives sur l'inclusion financière. Sekabira et Qaim (2017) ont constaté, dans un échantillon de caféiculteurs ougandais, que seulement 47% des femmes chefs de ménage utilisaient les services bancaires par téléphonie mobile, contre 67% pour les hommes chefs de ménage.

5.6. Normes volontaires de durabilité

79. Les normes volontaires de durabilité et les systèmes de certification peuvent avoir un effet positif sur l'égalité de genre. Pour promouvoir la durabilité, les normes portent sur un éventail de questions liées aux pratiques agricoles, à l'environnement et aux questions sociales. Ces dernières englobent les conditions de travail et les questions plus larges du développement, notamment l'égalité de genre. Les normes peuvent exiger des organisations paysannes qu'elles se conforment à des politiques de non-discrimination et qu'elles organisent des ateliers obligatoires de sensibilisation aux questions de genre et des formations agricoles adaptées aux femmes (Meemken et Qaim, 2018).

80. En termes d'impact sur les ménages, les systèmes de certification avec une composante genre peuvent atténuer certaines des conséquences négatives découlant de la

commercialisation agricole. Par exemple, les femmes des ménages certifiés ont un contrôle beaucoup plus important sur la production de café et les revenus dérivés que les femmes des ménages non certifiés (Chiputwa et Qaim, 2016).

Encadré 6 : Normes de durabilité, certification et impact sur le genre

Les normes volontaires de durabilité peuvent être un moyen efficace de promouvoir une production de café écologiquement et socialement durable.

L'approche d'Utz & Rainforest Alliance de la promotion de l'égalité du genre et de l'autonomisation des femmes repose sur deux piliers. Premièrement, le Code de conduite comprend des impératifs en matière de non-discrimination, d'égalité de rémunération à travail égal et d'encouragement des femmes à participer activement aux organisations de travailleurs et de cultivateurs. S'agissant en particulier des plantations, il existe également des dispositions supplémentaires concernant, par exemple, le droit au congé de maternité et le droit des femmes de reprendre leur travail dans les mêmes conditions après avoir eu des enfants. Outre le Code de conduite, Utz & Rainforest Alliance plaide auprès des principales parties prenantes afin de mieux faire connaître l'impact de l'inégalité de genre et de mettre en lumière des exemples de bonnes pratiques qui peuvent aider à traiter ces questions.

Fairtrade International fixe des règles de base pour son système de négoce qui contiennent des dispositions spécifiquement conçues pour prévenir l'inégalité de genre, et des règles interdisant aux organisations certifiées Fairtrade d'adopter des comportements sexuellement intimidants, abusifs ou d'exploitation. Un impact supplémentaire de l'égalité de genre découle de la fourniture aux cultivatrices de cours de formation de responsables et de gestion, et de la formation de vulgarisatrices agricoles, de l'élimination des normes sociales établies et de l'autonomisation des femmes. La prime perçue par les producteurs de Fairtrade peut être utilisée pour soutenir l'égalité de genre, par exemple pour financer des activités au niveau des coopératives.

81. D'autre part, la sensibilisation par le biais d'ateliers obligatoires sur l'égalité de genre peut progressivement modifier les normes sociales et les perceptions établies concernant le rôle des femmes dans les sociétés rurales. Des initiatives privées peuvent donc compléter les politiques publiques sexospécifiques et l'attitude positive des femmes à l'égard des systèmes de certification n'est donc pas surprenante (Meemken, Veettil et Qaim, 2017).

82. Cependant, les contraintes de temps résultant de la double charge des tâches ménagères et des travaux agricoles peuvent limiter la participation active des femmes aux groupes de producteurs. Par conséquent, la gouvernance et les politiques des groupes devraient être structurées de manière à faciliter une large participation organisationnelle des femmes (Lyon, Muterbaugh et Worthen, 2017).

5.7. *Techniques de l'information et des communications*

83. L'utilisation accrue de la téléphonie mobile dans les zones rurales des pays à faible revenu peut avoir un impact positif sur le développement social au sens large, notamment sur l'égalité de genre, en particulier en Afrique subsaharienne. Il existe un lien évident entre l'utilisation de la téléphonie mobile et les indicateurs économiques au niveau de l'exploitation, tels que les prix des intrants et des extrants agricoles, les rendements et les bénéfices. L'utilisation de la téléphonie mobile permet aux cultivateurs de comparer les prix, ce qui améliore la transparence sur les marchés agricoles éloignés. Elle permet également aux cultivateurs de recevoir des conseils agronomiques et des alertes ponctuelles sur la propagation des ravageurs et des maladies des plantes, qui éclaireront leurs décisions en matière de production (Aker, 2010 ; Aker et Ksoll, 2016).

84. Un article récemment publié suggère que l'utilisation de la téléphonie mobile améliore le pouvoir d'action des femmes et favorise leur autonomisation (Sekabira et Qaim, 2017). Les auteurs ont constaté que, pour un échantillon de caféiculteurs ougandais, dans les ménages où au moins une femme adulte utilise la téléphonie mobile, la proportion du total des actifs du ménage détenus en copropriété par les femmes est supérieure de 21% à celle des ménages où la téléphonie mobile est utilisée exclusivement par les hommes. Outre une plus grande participation des femmes et une plus grande influence dans les décisions du ménage, des avantages nutritionnels pour les personnes à charge du ménage sont associés à l'utilisation de la téléphonie mobile par les deux sexes, comme le suggèrent les indicateurs axés sur la sécurité alimentaire et la qualité alimentaire.

5.8. *Complémentarités*

85. Les raisons de l'écart de genre existant dans le secteur du café sont diverses. Les réponses possibles à apporter pour combler cet écart de genre vont des politiques publiques à l'intervention des ONG et aux politiques sexospécifiques de la chaîne d'approvisionnement de l'industrie du café. Les recherches ont montré que la productivité des cultivatrices est entravée simultanément par divers facteurs. L'allègement d'une seule contrainte à la fois peut se traduire par des résultats insuffisants si les autres contraintes demeurent. Par exemple, les augmentations de rendement résultant d'un meilleur accès aux intrants pourraient être insuffisantes si les cultivatrices n'ont pas les compétences et la formation nécessaires pour appliquer de façon optimale des engrais et des pesticides. Ce n'est que si l'utilisation des intrants et l'accès à la vulgarisation sont facilités que les niveaux de rendement et donc les résultats économiques peuvent changer.

86. Par conséquent, les politiques et les programmes qui s'attaquent simultanément aux multiples contraintes existantes peuvent présenter de fortes complémentarités (FAO, 2011). La coordination des efforts déployés par les divers acteurs du secteur du café pourrait accroître l'efficacité des mesures spécifiques. Les programmes qui visent à favoriser l'autonomisation des femmes et à leur donner les moyens d'agir feront en sorte que l'impact économique et social positif soit durable (Johnson *et al.*, 2017).

6. CONCLUSION ET PROCHAINES ÉTAPES

87. L'autonomisation des femmes dans le café peut-elle être un moyen efficace de promouvoir l'égalité de genre, d'améliorer les revenus et le niveau de vie en milieu rural tout en renforçant la résilience des communautés face aux effets du changement climatique et contribuer ainsi au Programme de développement durable ?

88. Le présent rapport apporte de nouvelles données sur l'ampleur et les déterminants de l'écart de genre dans la caféiculture. Un examen des dernières recherches universitaires est complété par une analyse de microdonnées et confirme l'opinion selon laquelle les cultivatrices, les ouvrières agricoles et les entrepreneures ont du mal à accéder aux ressources, ce qui entrave leur capacité à développer leur potentiel. Ce rapport examine les réponses des pouvoirs publics et des initiatives privées en faveur de l'autonomisation des femmes et de l'égalité de genre, et montre que les secteurs public et privé peuvent contribuer de manière significative à la réalisation de l'ODD d'égalité de genre tout en appuyant d'autres objectifs, tels que la réduction de la pauvreté sous toutes ses formes et partout (ODD 1) et l'élimination de la faim, la sécurité alimentaire, l'amélioration de la nutrition et la promotion d'une agriculture durable (ODD 2). L'existence de complémentarités entre les mesures constitue un argument de poids en faveur des partenariats public-privé (ODD 17) afin de remédier aux contraintes existantes auxquelles sont confrontées les femmes dans le café.

89. La disponibilité de données de référence pour évaluer l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes reste un obstacle majeur à la recherche et à l'élaboration de recommandations politiques fondées sur des données factuelles. Des efforts supplémentaires sont donc nécessaires pour améliorer la collecte systématique des données.

90. Les prochaines étapes proposées pour l'OIC sont les suivantes :

- Faire connaître les conclusions du présent rapport afin de stimuler la discussion et de continuer à servir de forum pour les échanges de vues sur le développement du secteur du café et la promotion de l'égalité de genre dans les secteurs public et privé.
- Reconnaître le genre comme thème transversal et inclure la dimension genre dans les futures recherches sur les thèmes annuels ainsi que dans les autres travaux d'analyse.

- Étendre l'analyse sexospécifique au-delà des exploitations agricoles de manière à couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur du café, y compris le négoce, la torréfaction, la vente au détail et la consommation.
- Tirer parti des partenariats public-privé pour collecter des données et mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de l'ODD sur l'égalité de genre.
- Intégrer la dimension de genre⁵ en veillant à ce que tous les projets et initiatives de développement soutenus par l'OIC visent à réduire l'écart de genre dans le secteur du café et à trouver des solutions pour y remédier.

⁵ *“L'intégration d'une perspective de genre est le processus d'évaluation de l'implication pour les femmes et les hommes de toute action planifiée, y compris la législation, les politiques ou programmes, dans tous les domaines et à tous les niveaux. Il s'agit d'une stratégie visant à incorporer les préoccupations et les expériences des femmes aussi bien que celles des hommes dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et des programmes dans tous les domaines - politique, économique et social, de manière à ce que les femmes et les hommes bénéficient d'avantages égaux et que l'inégalité ne puisse persister. Le but ultime est d'atteindre l'égalité entre les sexes.”* ECOSOC 1997/2.

Bibliographie

Aguilar, Arturo, Carranza, E., Goldstein, M., Kilic, T., and Oseni, G. "Decomposition of gender differentials in agricultural productivity in Ethiopia." *Agricultural Economics* 46.3 (2015): 311-334.

Aker, Jenny C., and Isaac M. Mbiti. "Mobile phones and economic development in Africa." *Journal of Economic Perspectives* 24.3 (2010): 207-32.

Aker, Jenny C., and Christopher Ksoll. "Can mobile phones improve agricultural outcomes? Evidence from a randomized experiment in Niger." *Food Policy* 60 (2016): 44-51.

Alkire, Sabina, Meinzen-Dick, R., Peterman, A., Quisumbing, A., Seymour, G., and Vaz, A. "The women's empowerment in agriculture index." *World Development* 52 (2013): 71-91.

Avila-Santamaria, Jorge, and Pilar Useche. "Women's Participation in Agriculture and Gender Productivity Gap: The Case of Coffee Farmers in Southern Colombia and Northern Ecuador." *2016 Annual Meeting, July 31-August 2, 2016, Boston, Massachusetts*. No. 236156. Agricultural and Applied Economics Association (2016).

Bolwig, Simon. "Poverty and gender effects of smallholder organic contract farming in Uganda." (2012).

Chiputwa, Brian, and Martin Qaim. "Sustainability standards, gender, and nutrition among smallholder farmers in Uganda." *The Journal of Development Studies* 52.9 (2016): 1241-1257.

Croppenstedt, Andre, Markus Goldstein, and Nina Rosas. "Gender and agriculture: inefficiencies, segregation, and low productivity traps." *The World Bank Research Observer* 28.1 (2013): 79-109.

Deere, Carmen Diana, and Magdalena Leon. "The gender asset gap: Land in Latin America". *World Development* 31.6 (2003): 925-947.

Deere, Carmen Diana, Gina E. Alvarado, and Jennifer Twyman. "Gender inequality in asset ownership in Latin America: Female owners vs household heads." *Development and Change* 43.2 (2012): 505-530

Demura, Shinichi, *et al.* "Gender differences in coffee consumption and its effects in young people." *Food and Nutrition Sciences* 4.07 (2013): 748.

Dietz, Thomas, Estrella Chong, A., Font Gilabert, P., and J. Grabs. "Women's empowerment in rural Honduras and its determinants: insights from coffee communities in Ocotepeque and Copan." *Development in Practice* 28.1 (2018): 33-50

Diirro, G. M., Seymour, G., Kassie, M., Muricho, G., & Muriithi, B. W. Women's empowerment in agriculture and agricultural productivity: Evidence from rural maize farmer households in western Kenya. *PloS one*, 13.5 (2018).

Dijkdrenth, Eveline. "Chapter 7 Gender equity within Utz certified coffee cooperatives in Eastern Province, Kenya." *Coffee certification in East Africa: impact on farms, families and cooperatives*. Wageningen Academic Publishers (2015): 489-502.

Doss, Cheryl. "Intrahousehold bargaining and resource allocation in developing countries." *The World Bank Research Observer* 28.1 (2013): 52-78.

Doss, Cheryl. "Data needs for gender analysis in agriculture." *Gender in agriculture*. Springer, Dordrecht, 2014. 55-68.

Due, Jean M., Flavianus Magayane, and Anna A. Temu. "Gender again—Views of female agricultural extension officers by smallholder farmers in Tanzania." *World Development* 25.5 (1997): 713-725.

Duncombe, R.A. and Boateng, R. Mobile phones and financial services in developing countries: A review of concepts, methods, issues, evidence and future research directions. *Third World Quarterly* 30 (2009): 1237–1258.

Fletschner, D., and Kenney, L. "Rural women's access to financial services: credit, savings, and insurance." *Gender in agriculture* Springer, Dordrecht (2014), (pp. 187-208).

Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO). Women in Agriculture. Closing the gender gap for development. State of food and agriculture 2010-11. Food and Agriculture Organization of the United Nations (2011) <http://www.fao.org/3/a-i2050e.pdf>

GEF. Policy on Gender Equality, approved at the 53rd meeting of the Global Environmental Facility (2017) <https://www.thegef.org/news/new-policy-gender-equality-gef>

Hill, Ruth Vargas, and Marcella Vigneri. "Mainstreaming gender sensitivity in cash crop market supply chains." *Gender in agriculture*. Springer, Dordrecht, (2014): 315-341

International Coffee Organization (ICO) and World Bank. "Risk and Finance in the Coffee Sector: A Compendium of Case Studies Related to Improving Risk Management and Access to Finance in the Coffee Sector." Joint report presented at the 114th session of the International Coffee Council in London, 2015.

International Trade Centre (ITC). "Investing in Women along Agribusiness Value Chains." Report by of the International Finance Corporation, Washington D.C., USA (2016).

International Trade Centre (ITC). "Women in Coffee". *International Trade Forum* 3&4 (2018): 32-33.

Horrell, S., & Krishnan, P. "Poverty and productivity in female-headed households in Zimbabwe." *The Journal of Development Studies*, 43-8 (2007):1351-1380.

Johnson, Nancy L., *et al.* "How do agricultural development projects aim to empower women? Insights from an analysis of project strategies." Vol. 1609. International Food Policy Research Institute (2017).

Jost, C., Kyazze, F., Naab, J., Neelormi, S., Kinyangi, J., Zougmore, R., & Nelson, S. "Understanding gender dimensions of agriculture and climate change in smallholder farming communities." *Climate and Development*, 8.2 (2016): 133-144

Klasen, Stephan. "Gender, growth and adaptation to climate change" in *Powerful Synergies – Gender equality, economic development and environmental sustainability*. United Nations Development Programme (2013): 49-57

Lyon, Sarah, Josefina Aranda Bezaury, and Tad Mutersbaugh. "Gender equity in fairtrade–organic coffee producer organizations: Cases from Mesoamerica." *Geoforum* 41.1 (2010): 93-103.

Lyon, Sarah, Tad Mutersbaugh, and Holly Worthen. "The triple burden: the impact of time poverty on women's participation in coffee producer organizational governance in Mexico." *Agriculture and Human Values* 34.2 (2017): 317-331.

Maertens, Miet, and Johan FM Swinnen. "Gender and modern supply chains in developing countries." *The Journal of Development Studies* 48.10 (2012): 1412-1430.

Malapit, Hazel Jean L., and Agnes R. Quisumbing. "What dimensions of women's empowerment in agriculture matter for nutrition in Ghana?." *Food Policy* 52 (2015): 54-63.

Malapit, Hazel J., *et al.* "Measuring progress toward empowerment: Women's empowerment in agriculture index: Baseline report." Intl Food Policy Research Institute (2014).

Malapit, Hazel Jean L., *et al.* "Women's empowerment mitigates the negative effects of low production diversity on maternal and child nutrition in Nepal." *The Journal of Development Studies* 51.8 (2015): 1097-1123.

Meemken, Eva-Marie, Prakashan Chellattan Veettil, and Matin Qaim. "Toward Improving the Design of Sustainability Standards—A Gendered Analysis of Farmers' Preferences." *World Development* 99 (2017): 285-298.

Meemken, Eva-Marie, and Matin Qaim. "Can private food standards promote gender equality in the small farm sector?" *Journal of Rural Studies* 58 (2018): 39-51.

Melesse, Mequanint B., Adane Dabissa, and Erwin Bulte. "Joint Land Certification Programmes and Women's Empowerment: Evidence from Ethiopia." *The Journal of Development Studies* (2017): 1-19.

Peterman, Amber, *et al.* "Understanding the complexities surrounding gender differences in agricultural productivity in Nigeria and Uganda." *Journal of Development Studies* 47.10 (2011): 1482-1509

PGE-GCP. "A common measurement framework for gender equity in the coffee sector" (2017) <https://www.globalcoffeeplatform.org/assets/files/02-CANS/GY/GCP-PGE-Gender-Common-Measurement-Framework-2017.pdf>

Quisumbing, Agnes R., *et al.* "Gender, assets, and market-oriented agriculture: learning from high-value crop and livestock projects in Africa and Asia." *Agriculture and human values* 32.4 (2015): 705-725.

Raghunathan, Kalyani, Samyuktha Kannan, and Agnes R. Quisumbing. "Women's self-help groups, decision-making, and improved agricultural practices in India." Agricultural and Applied Economics Association Annual Meeting, August 5-7, Washington, D.C. (2018)

Sekabira, Haruna, and Matin Qaim. "Can mobile phones improve gender equality and nutrition? Panel data evidence from farm households in Uganda." *Food Policy* 73 (2017): 95-103.

Tiruneh, Addis, *et al.* "Gender differentials in agricultural production and decision-making among smallholders in Ada, Lume, and Gimbichu Woredas of the Central Highlands of Ethiopia." International Maize and Wheat Improvement Center (CIMMYT), (2001).

United Nations Industrial Development Organization (UNIDO), "Guide on Gender Mainstreaming Agribusiness Development Projects." Vienna, (2015).

Uttaro, Robert P. "Diminishing choices: gender, small bags of fertilizer, and household food security decisions in Malawi." *African Studies Quarterly* 6.1 (2002): 2.

World Bank. "Gender Equality and Development". *World Development Report*. World Bank, 2012.

World Bank. "World Bank Group gender strategy (FY16-23): gender equality, poverty reduction and inclusive growth (English)". Washington, D.C. : World Bank Group (2015) <http://documents.worldbank.org/curated/en/820851467992505410/World-Bank-Group-gender-strategy-FY16-23-gender-equality-poverty-reduction-and-inclusive-growth>

World Bank and IFPRI. "Gender and Governance in Rural Services: Insights from India, Ghana, and Ethiopia". World Bank, Washington, D.C., USA (2010).

Zhang, Quanda and Alberto Posso. "Microfinance and gender inequality: cross-country evidence" *Applied Economics Letters*, 24.20 (2017): 1494-1498

GII and HDI in ICO exporting Members (2015)

Country	GII	HDI
Bolivia (Plurinational State of)	0.454	0.681
Brazil	0.413	0.757
Burundi	0.474	0.418
Cameroon	0.573	0.548
Central African Republic	0.681*	0.357
Colombia	0.389	0.742
Congo (Democratic Republic of the)	0.655	0.444
Costa Rica	0.303	0.788
Côte d'Ivoire	0.666	0.478
Cuba	0.303	0.788
Ecuador	0.387	0.743
El Salvador	0.395	0.674
Ethiopia	0.509	0.451
Gabon	0.542	0.694
Ghana	0.550	0.585
Guatemala	0.496	0.645
Honduras	0.465	0.609
India	0.534	0.627
Indonesia	0.468	0.686
Kenya	0.558	0.578
Liberia	0.656	0.432
Madagascar	N/A	0.514
Malawi	0.623	0.470
Mexico	0.348	0.767
Nepal	0.488	0.566
Nicaragua	0.465	0.652
Panama	0.465	0.781
Papua New Guinea	0.595	0.542
Paraguay	0.466	0.702
Peru	0.385	0.745
Philippines	0.431	0.693
Rwanda	0.389	0.51
Sierra Leone	0.65	0.413
Tanzania (United Republic of)	0.542	0.528
Thailand	0.378	0.741
Timor-Leste	N/A	0.630
Togo	0.572	0.495
Uganda	0.528	0.505
Venezuela (Bolivarian Republic of)	0.467	0.775
Viet Nam	0.323	0.684
Yemen	0.839	0.483
Zambia	0.546	0.583
Zimbabwe	0.540	0.529

* GII data point for Central African Republic for year 2016

Source: UNDP